LUNDI 27 SEPTEMBRE 1915 (Édition P. L. G.) — N° 315 — 5 CENTIMES LE NUMÉRO — 31me ANNÉE. — N° 265

LE MESSAGER DE BRUXELLES

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENTS	Bruxelles et Faubourgs	Banlieue et Province (servis par la poste)
1 mois	Fr. 1.00	1.50
3 mois	Fr. 3.00	4.50
6 mois	Fr. 5.50	8.50
1 an	Fr. 10.00	16.00

Administration et Rédaction :
45, Marché-aux-Poulets, Bruxelles

AVIS. — Adresser toute correspondance à la direction du "Messager de Bruxelles"

Bureaux de Vente :
1, Quai du Chantier, 1, Bruxelles

PUBLICITÉ :
Commerciale : 4e page, la ligne . fr. 0.30 ; 3e » » » 0.50 ; 2e » » » 1.00
Nécrol. la lig. 1.50 ; Judic. la lig. 0.50 ; Financière : à forfait

Hommage Reconnaissant

J'ai lu, tout récemment, dans je ne sais plus quel journal, la recette d'un certain lapin farci et cette recette, je l'avoue humblement, me fit venir l'eau à la bouche.

Je ne vous dirai pas si je l'ai essayée cette recette, ni de quelle façon, plus ou moins brillante, mes talents culinaires surent la mettre à profit, car j'estime, à sa valeur, la modestie, surtout en temps de guerre et je crois qu'il vaut mieux ne point trop insister sur le chapitre des jouissances gastronomiques, en un moment où l'on pourrait encadrer le bristol des menus, d'une symbolique ceinture fixée à son dernier cran.

Et cependant, bénis soient tous les bienfaiteurs passés, présents et futurs de l'humanité, qui mirent en littérature la succulence d'un mets nouveau ou qui exhumèrent de l'oubli, pour l'ébaudissement de nos papilles gustatives, telles recettes qui, sans eux, tomberaient en désuétude.

L'arbitre des élégances mériterait, selon moi, de vivre éternellement dans la mémoire des gens de goût, rien que pour avoir décrit si éloquemment le fameux festin de Trimalcion.

Et ma reconnaissance envers tous mes confrères qui veulent bien aujourd'hui enrichir ce compendium de la table, hors lequel il n'est point de salut ni d'indigestion possible, n'ayant point de borne, je veux, en leur honneur, évoquer les débuts de la littérature culinaire.

Pour ne pas remonter au déluge, nous placerons en tête de cet essai bibliographique, le Cuisinier Gascon, un très joli in-12, édité en 1740 et dédié à Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, colonel général des Suisses, et deux fois cordon bleu, d'abord par la grâce de S. M. Louis XV, ensuite, parce qu'il ne dédaignait pas de préparer lui-même certains petits plats dont il avait la recette et qu'il faisait déguster à son royal maître, dans ses résidences de la Muette, de Marly ou de Choisy.

Le Cuisinier Gascon, cependant, dégage un parfum d'ail et de terroufil par trop méridional; nous n'insisterons pas.

En 1800, la gastronomie de Berchoux, voit enlever successivement trois éditions, mais ce succès devait pâlir devant celui de l'« Almanach des Gourmands » lancé en 1803, par Grimod de la Reynière, et qui parut régulièrement jusqu'en 1811.

Grimod de la Reynière, à la vérité, était non seulement un gourmet de premier ordre, mais encore un excellent cuisinier.

Il ne dédaignait pas d'aller lui-même au marché, faire ses emplettes et savait parfaitement en tirer parti, car son almanach donne 543 recettes différentes, rien que pour préparer les œufs.

Pour travailler, sans distraction et méditer à son aise, comme Charles-Quint, il se retira à Villers-sur-Orge, avec un cuisinier qui avait eu la chance de répondre à son idéal gastronomique. Ce cuisinier, il devait quelques années plus tard, le doter, le marier et l'établir.

Grimod de la Reynière avait la reconnaissance du ventre.

Indépendamment de l'Almanach des Gourmands, nous lui devons encore « Le Manuel des Amphitryons », contenant un traité de dissection des viandes à table, la nomenclature des menus les plus nouveaux pour chaque saison et des éléments de politesse gourmande.

Ce charmant ouvrage, illustré de nombreuses gravures et plein de philosophie, rend un juste tribut d'hommage à tous ceux qui, d'une façon ou de l'autre, apportèrent des perfectionnements à l'art culinaire; il fut édité en 1808 et le public lui fit un accueil triomphal.

Hélas, ce succès devait exciter bien des jalousies; nous voyons, en effet, paraître l'Almanach des pauvres diables, qui recommandait instamment les haricots, les pommes de terre, les châtaignes et la friture de goujons.

Puis vint le « Journal des gourmands et des belles », sans nom d'auteur, et un cours gastronomique, dû à la plume d'un avocat, Cadet de Gassicourt.

Mme de Genlis ne dédaigne pas, en 1810, d'attacher son nom à la « Maison Rustique » véritable encyclopédie de compotes, de confitures, de sirops, de pâtisseries.

Mais, écrivant surtout pour les classes pauvres, elle s'efforça de supprimer ou de diminuer l'usage du beurre en le remplaçant par de l'eau (1).

Elle ne fit pas école.

Quant aux « parfaits cuisiniers » et aux « cuisinières bourgeoises », de tous les formats, de toutes les couleur et de tous les mérites, il faut bien se résigner à ne les citer qu'en bloc, car, ainsi que le disait le grenadier de Waterloo : « ils sont trop ».

Et le succès de cette littérature est si complet, sa vogue est si grande que Byron, pour expliquer le triomphe de Child-Harold, ne craignit point de le comparer à l'empressement du public pour la «parfaite cuisinière» et que par testament, l'abbé Emery lègue, je ne sais plus quel livre de cuisine à Mgr Flage, évêque de Bardstorwn.

Carême, le grand Carême, devait à sa réputation de contribuer à l'édification de ce monument culino-littéraire; chose singulière, il travailla bien plus pour les yeux que pour le palais. Son livre montre une prédilection marquée pour la pâtisserie, les pièces montées, l'ornement de la table. Il crée et appelle à son aide l'art du sculpteur et celui de l'architecte. Les planches qui ornent son œuvre nous font comprendre que, sous ce rapport du moins, l'art de la cuisine avait, grâce à ce maître des maîtres, atteint son apogée.

Et pourrions-nous oublier dans cet essai sommaire, la Physiologie du Goût, fruit de la longue expérience d'un homme du monde doublé d'un homme de cabinet, triplé d'un homme de loi.

Brillat-Savarin pratique aussi bien qu'il conseille; son omelette aux laitances de carpe et ses œufs brouillés au fromage lui vaudront l'immortalité.

Balzac, s'il n'écrivit point de traité culinaire, apporte dans ses romans une attention persévérante aux choses de la table. Dans Ursule Mirouet, il se dépeint lui-même par ces lignes : « Le docteur offrit, telle était sa grande marque d'intimité, une tasse de son café Moka mélangé de café Bourbon et de café Martinique, brûlé, moulu, fait par lui-même dans une cafetière d'argent, dite à la Chaptal. »

Balzac, il vrai, était merveilleusement doué pour les plaisirs de la table. Pour le démontrer, il suffira de reproduire ici ce menu d'un dîner qu'il commanda un jour chez Very, pour lui seul et qui nous fut transmis par ses biographes.

Sur la carte figurait un cent d'huîtres d'Ostende, douze côtelettes de pré-salé au naturel, un canneton aux navets, une paire de perdreaux rôtis, une sole normande, sans compter les hors-d'œuvres, les entremets et les fruits.

Tout y passa, sans miséricorde.

Comme on le voit, on peut, sans exagérer, affirmer que l'auteur de la Comédie humaine a « mangé » plusieurs fortunes.

de J.ALLAY.

(1) Déjà !

AUX BALKANS

Jusqu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'est pas confirmé officiellement que la Bulgarie ait envoyé un ultimatum à la Serbie. La rapidité avec laquelle les événements se sont succédé en Orient a fait déclancher à la fois tous les ressorts de la diplomatie, et le seul résultat connu jusqu'à présent est la mobilisation grecque, la censure de tous les pays ne permettant pas la publication immédiate des négociations diplomatiques. La presse française, qui ne cachait pas les difficultés d'une entente avec la Bulgarie, dit que celle-ci se trouve à la veille d'événements graves et que le moment est critique, bien qu'aucune décision ne soit encore intervenue.

On annonçait hier, en effet, la mobilisation grecque, comme conséquence logique de la mobilisation bulgare. Dans les cercles diplomatiques italiens, on préconise comme moyen extrême la cession immédiate et sans réserve de la Macédoine à la Bulgarie. Reste à savoir si celle-ci, ayant traité entretemps avec les puissances centrales, accepterait cette offre « in extremis ». Il faudra également dédommager la Serbie et la Grèce, qui consentiraient à ce sacrifice. En ce qui concerne la Serbie, on avait parlé de Durazzo, de sorte qu'une compensation de ce côté est du ressort de l'Italie.

***

L'agence télégraphique bulgare signale que le journal officieux « Narodni Prava », affirme que le protocole concernant la reprise par la Bulgarie des territoires cédés par la Turquie a été signé hier par les délégués turcs et bulgares à Demotika.

***

La Chambre grecque, qui s'est réunie mercredi, a voté l'état de siège en Macédoine.

EN MER

— Le vapeur anglais « Urbino », de la Wilson Line, 6,651 tonnes, a été coulé; l'équipage est sauf.

— De l'équipage du vapeur anglais « Chancellor », qui avait été coulé, 11 hommes sont arrivés à Queenstown après avoir été 20 heures dans un canot.

— 22 hommes de l'équipage du vapeur « Hesione », qui ont pu se sauver au moyen des chaloupes de sauvetage, ont déclaré que leur navire avait coulé. Une seconde chaloupe, contenant 19 hommes, a chaviré au moment où elle s'éloignait du lieu du sinistre, tous les occupants ont péri.

COMMUNIQUÉS

ALLEMAND (Officiel)

Berlin, 26 septembre. (Communiqué de midi.)

Théâtre occidental de la guerre

Les combats se rapportant à l'offensive franco-anglaise préparée depuis des mois ont continué sur la plus grande partie du front sans que les assaillants aient pu arriver à leur objectif d'une façon digne de mention. A la côte, des vaisseaux anglais ont tenté de bombarder surtout Zeebrugge; ils n'ont eu aucun succès. Après qu'un navire eut coulé et que deux autres eussent été endommagés, ils se sont retirés.

Dans le secteur d'Ypres, l'ennemi a subi de grandes pertes; il n'a pu obtenir aucun avantage. Les Anglais ont laissé entre nos mains 2 officiers, 100 hommes et 6 mitrailleuses.

Au sud-ouest de Lille, l'ennemi est parvenu à refouler une de nos divisions près de Loos de la ligne avancée de la deuxième ligne de retranchements. Par ce fait, nos ouvrages de tous genres construits entre ces positions ont subi de considérables dégâts. La contre-attaque continue efficacement.

Nous avons évacué volontairement les ruines du village de Souchez; d'autres nombreuses attaques ont été repoussées facilement sur ce front et en plusieurs endroits avec de plus fortes pertes pour l'ennemi. Le 39e régiment de la landwehr qui a dû supporter l'assaut principal lors de la tentative de trouée au mois de mai au nord de Neuville, s'y est signalé particulièrement. Nous avons fait ici plus de 1,200 prisonniers, dont 1 commandant de brigade et plusieurs officiers et pris 10 mitrailleuses.

De même entre Reims et l'Argonne, une division a dû évacuer sa position avancée détruite par un bombardement ininterrompu de près de 70 heures et se placer dans la seconde position située deux ou trois kilomètres en arrière.

Au surplus, toutes les tentatives ennemies de rompre le front ont échoué; on s'est battu d'une façon particulièrement acharnée à Mourmelon-le-Grand et non loin à l'ouest des Argonnes. Ici également l'[illegible] a été le plus fortement atteint [illegible] troupes. La landwehr de l'Alle[illegible]me du Nord et de Hesse s'est brillamment battue; plus de 3,750 Français, dont 39 officiers, ont été faits prisonniers.

Dans les combats aériens, nos aviateurs ont obtenu de bons succès; un aviateur a abattu un avion anglais à l'ouest de Cambrai. Au sud de Metz, le lieutenant Bülcke qui faisait une ascension d'essai, a fait tomber un appareil Voisin; le sous-officier Böhm qui était aussi monté pour repousser une attaque sur Fribourg, composée d'une escadrille française de trois avions, a fait tomber deux appareils, le troisième a échappé.

Théâtre oriental de la guerre

Armées du général feld-maréchal von Hindenburg :

A l'est de Wilczk, nous avons repoussé à nouveau des attaques russes. A l'ouest de Wilczk, on se bat. Sur le front entre Smorzon et Wischnew, nous avons pénétré en plusieurs endroits dans les positions ennemies; le combat continue. Au nord-ouest de Saboresina, notre attaque a rejeté les Russes au-dessus de la Bérésina. Plus au sud, près de Djeljatitscha et Lynbtscha, le Niémen est atteint. Nous avons fait 900 prisonniers et pris 2 mitrailleuses.

Armées du général feld-maréchal prince Léopold de Bavière :

L'ennemi est refoulé plus loin. Nous avons fait 550 prisonniers.

Armées du général feld-maréchal von Mackensen :

La situation est inchangée.

Théâtre de la guerre au sud-est

Rien d'intéressant ne s'est présenté parmi les troupes allemandes.

AUTRICHIEN (Officiel)

Vienne, 26 septembre. (Communiqué d'hier.) Front russe

Dans le nord-est, la situation n'a pas changé. En Galicie orientale, rien d'important. En Volhynie, l'ennemi a de nouveau entrepris toute une série d'attaques, en partie très violentes; par endroits, elles ont progressé jusque dans nos tranchées mais toutes ont été repoussées. Les Russes ont subi des pertes élevées. Sur l'Ikwa, nous avons capturé, hier et avant-hier, 20 officiers et environ 4,000 soldats russes. Dans la région boisée et marécageuse du Styr inférieur, notre cavalerie a de nouveau enlevé à l'ennemi quelques villages défendus avec opiniâtreté. En Lithuanie, nous avons progressé jusque dans la région de Krassyn.

Front italien

Sur le front ouest du Tyrol, notre artillerie est, à présent, entrée aussi en action dans la région de l'Ortler. Un détachement ennemi qui avançait sur le sommet de la Cevedale s'est enfui jusqu'à San Caterina; un autre a été chassé de sa position à l'ouest de la Königsspitze. A l'est de la vallée supérieure de Daone, nous avons obligé l'ennemi à évacuer la Cima Latola. Sur le front des Dolomites, nous avons fait échouer une attaque des Italiens contre notre position du Col dei Bois; les chasseurs alpins qui, volontairement, ont participé à cette expédition, ont subi de fortes pertes. Dans la région-frontière de Carinthie et du littoral, rien d'important. A l'ouest de Ronchi, un ballon captif italien a fait explosion.

Front du sud-est

Notre artillerie a canonné efficacement des convois serbes dans le secteur de Belgrade et des troupes d'infanterie ennemie sur la hauteur de Topoider. Au surplus, la situation n'a pas changé.

FRANÇAIS (Officiel)

Paris, 25 septembre (communiqué de 15 heures). — En Artois, notre artillerie a poursuivi son action efficace contre les lignes ennemies. Au sud de la Somme, l'ennemi a bombardé nos tranchées et sapes aux environs de Tilleloy, Dancourt et Audechy. Nos batteries ont énergiquement riposté et pris sur un grand nombre de points l'initiative du feu. Canonnade réciproque toujours intense au nord de l'Aisne et sur le bord du canal de l'Aisne à la Marne.

En Champagne, l'ennemi a répondu à un violent bombardement de ses tranchées et ouvrages par des tirs d'obus suffocants sur la région de Saint-Hilaire et Aubérive.

Ces tirs n'ont produit aucun résultat. Même activité de l'artillerie de part et d'autre en Argonne, particulièrement dans le secteur des Courtes-Chaussées.

Quelques combats à coups de bombes et de grenades au bois Le Prêtre.

En Lorraine, nos patrouilles ont ramené quelques prisonniers.

Une nouvelle attaque ennemie près de Mulhouse a été complètement repoussée.

Une de nos escadrilles a bombardé hier la gare de Metz; une grande quantité d'obus a été élancée sur l'objectif.

Paris, 25 septembre (communiqué de 23 heures). — Sur la côte de Belgique, nos batteries ont coopéré au bombardement par la flotte anglaise des positions ennemies de Westende à Middelkerke.

Les troupes britanniques ont attaqué avec succès les positions ennemies à l'ouest de Loos et de Hulluch.

Des troupes opérant en liaison avec l'armée britannique ont prononcé au nord d'Arras une attaque énergique qui leur a permis de prendre pied sur plusieurs points des lignes ennemies. Entre la Somme et l'Aisne, combats à coups de torpilles et de bombes. Dans le secteur de Canny-sur-Matz, notre artillerie a fait exploser un dépôt de munitions dans une maison fortifiée de Beuvraignes.

En Champagne, après un nouveau et très violent bombardement des tranchées, abris, blockhaus et batteries ennemies, notre infanterie est partie à l'assaut des lignes ennemies entre la Suippe et l'Aisne. Les premières positions adverses ont été occupées sur la presque totalité du front d'attaque. Notre progression se poursuit.

Lutte d'artillerie en Woëvre, en Lorraine et dans les Vosges, aux environs de la Chapelotte et du Schratzmaenneele.

RUSSE (Officiel)

Pétrograd, 24 septembre. — Un avion allemand a jeté des bombes sur Schlock. Canonné par nos troupes, il a été forcé d'atterrir derrière les lignes allemandes.

Après un combat non loin du village de Suiling sur l'Eckau, près de la gare de Gross-Eckau, les Allemands se sont retirés; ils ont abandonné beaucoup de grenades à main, des cartouches et des ustensiles de cuisine.

Un combat violent a lieu près du village de Kalnen, dans les environs de la gare de Nougut, cet endroit change tout le temps de mains.

Situation inchangée vers Dwinsk.

Près de la ferme de Steinze, à l'ouest du lac Sventen, nous avons, après un combat à la baïonnette, fait prisonniers 100 soldats, dont 1 officier, et pris une mitrailleuse.

Près de Smeiina, après un corps à corps acharné, nous avons pris près de Nowo-Alexandrowsk 2 mitrailleuses, et nous avons fait plus de 200 prisonniers.

Une hauteur a changé six fois d'occupants.

Il y a eu dans la région de Smorgan, sur le front sud-est de Vilna et sur la Sawia, à l'est de Lida, partout des combats parfois très violents.

Sur la rive droite de la Molezode, affluent du Niémen, il y a eu des combats violents, parfois à la baïonnette, près des passages du cours supérieur de cette rivière et aux environs du canal de l'Ogivski.

Au nord-ouest de Dubno, malgré les efforts de l'ennemi pour arrêter notre offensive, nos troupes se sont emparées, malgré les contre-attaques ennemies, du village de Woznica sur la rive gauche de l'Ikwa.

Nous avons fait 1,400 prisonniers, dont 26 officiers, et nous avons pris 3 mitrailleuses.

Vers le village de Dvoretz, au sud-ouest de Kremenlecz, nous avons pris une des hauteurs et nous avons fait prisonniers 2 officiers et 100 soldats.

Au nord de Zaleczezyki, nous avons rejeté l'ennemi hors des villages de Worwolince et de Hinkowce.

Pétrograd, 24 septembre. (Caucase). — Dans la région de Van, nos éclaireurs ont été en contact avec l'ennemi.

Sinon, rien à signaler.

ITALIEN (Officiel)

Rome, 24 septembre. — Nos troupes ont pris sur le haut plateau au nord-ouest d'Arsiero, la forte position du Monte Coston. Nos troupes ont réussi, par une habile manœuvre d'enveloppement, à encercler presque toute la position.

Les 17, 18 et 22 septembre, l'ennemi a fait de grands efforts pour arrêter cet encerclement progressif; l'ennemi a effectué de fortes attaques mais celles-ci sont restées vaines devant la résistance de nos troupes.

Cette position est tombée hier entre nos mains; les occupants ont essayé de s'échapper à notre encerclement par petits groupes sur différentes routes, mais nous avons pourtant fait prisonniers 118 hommes, dont 5 officiers; nous avons pris une grande quantité de munitions, des bombes à main, des explosifs et autre butin de guerre.

Sur le Karst, l'ennemi nous a attaqué dans la soirée du 23 septembre au bois de Ferro di Cavallo, que nous avions pris récemment; après un violent combat il a abandonné son projet.

Un avion ennemi a jeté trois bombes sur Tonnezzo, mais n'a causé aucun dommage, ni en matériel ni en vies humaines.

Nouvelles publiées sur le Gouvernement Général Allemand

Bâle, 26 septembre. — Le « Basler Anzeiger » commente comme suit la grande victoire financière allemande due au résultat brillant de l'emprunt de guerre. La situation montre que sur le terrain financier, où on inclinait à escompter la défaite des puissances centrales, la victoire commence à se décider en faveur de celles-ci. Le succès prodigieux du 3e emprunt de guerre a prouvé clairement que le pays lui-même a fourni sans grande difficulté, semble-t-il, plus de 15 milliards de francs, tandis que les financiers les plus expérimentés de l'Entente s'efforcent opiniâtrement depuis des semaines de placer à l'étranger un emprunt de 500 millions de dollars, qui servirait au plus à couvrir les frais d'un mois de guerre et serait même insuffisant s'il était destiné à la fois à l'Angleterre et à la France. Ce fait donne à réfléchir.

Nos Dépêches

DANS LA MEDITERRANEE

Le « Moniteur de la Flotte » annonce officiellement que l'île de Ruad, dans la Méditerranée, située entre Latkia et Tripoli, est occupée depuis le 1er septembre.

La population en est très satisfaite et l'iman a fait un discours de bienvenue.

EN ANGLETERRE

Le parlement anglais restera probablement en session jusque fin novembre.

DEMISSION ACCEPTEE

La presse italienne annonce que le roi a accepté la démission du ministre de la marine, l'amiral Vidalo. Celui-ci était depuis longtemps très souffrant et n'avait depuis plus d'un mois pu quitter Gênes.

LA MOBILISATION GRECQUE

Un avis officiel porte à la connaissance de la nation que le gouvernement grec considère la mobilisation comme une mesure de sécurité commandée par les événements.

M. BARK A LONDRES

L'agence Reuter annonce que le ministre des finances russe, M. Bark, restera plusieurs jours à Londres.

Hier il fut reçut par le roi George et un dîner intime fut servi en son honneur.

ECHANGE DE GRANDS BLESSÉS

Un second train conduisant de grands blessés, venant d'Allemagne à destination de la France, est passé jeudi à Constance se dirigeant vers Lyon. Ce train rapatriat 246 invalides, parmi lesquels 15 officiers.

Un train venant de France à destination de l'Allemagne est passé hier avec 80 invalides, dont 5 officiers.

ARRAS

On mande de Calais que le nouveau bombardement d'Arras a causé de forts dégâts; 23 maisons ont été détruites.

On estime à quelques centaines le nombre d'habitants qui persistent à demeurer, malgré le bombardement fréquent et malgré l'aspect désolé de la ville.

PIERRE DAENS

Pierre Daens, frère de feu l'abbé Daens, est très souffrant et n'assiste plus depuis quelque temps déjà aux séances du conseil communal de la ville d'Alost.

LE SUFFRAGE FEMININ AU CANADA

Le « Daily News » apprend d'Ottawa que le droit de suffrage vient d'être accordé aux femmes dans la province d'Alberta.

On annonce que les provinces de Saskatchewan et de Manitoba vont suivre cet exemple.

EN SUISSE

Le « Temps » annonce que les autorités suisses ont décidé d'exiger de tous les étrangers entrant dans le pays des pièces justificatives de leur identité et de leur nationalité.

LE CONGRÈS DE MOSCOU

Le Congrès des Zemstwos et des membres des conseils communaux a désigné une députation chargée de transmettre au tsar les décisions prises. A la tête de la députation se trouvent le prince Looï et le bourgmestre de Moscou, M. Chelnikof.

EN MARGE

DIVAGATIONS

A mon ami le Dr D...r.

J'ai lu, cher ami, non sans intérêt, cette plaquette que vous avez bien voulu me confier et dans laquelle un de vos confrères soumet au critère de la science, de nombreux cas de guérisons constatés à Lourdes.

De la science, disai-je; de la médecine serait sans doute plus exact; ce n'est pas absolument la même chose et je crains fort que l'auteur du petit travail en question, oubliant volontairement la pensée profonde du mélancolique prince d'Elseneur sur les choses du ciel et de la terre qui échappent à notre entendement, n'ait voulu restreindre au seul domaine de la physiologie, des faits ou des phénomènes — au cas où vous préféreriez ce mot — qui ne relèvent ni du bistouri, ni de l'analyse bactériologique. En ce faisant, il est vrai, il use d'un droit que je me garderai bien de lui contester, car il ne faut pas médire des médecins non plus que des maladies et autres calamités qui déciment notre pauvre humanité.

La conclusion de cet opuscule est très approximativement celle-ci : Il existe des forces plus puissantes et plus efficaces que celles mises à notre disposition soit par leur nature, soit même plus simplement par la rapidité et l'intensité de leur action.

Si le seigneur de La Palice n'avait pas été occis à la bataille de Pavie, je lui aurais volontiers attribué la découverte de cette vérité essentielle.

Mais ces forces, parce qu'elles nous sont occultes pour le moment, convient-il de les qualifier de supra-naturelles?

Les médecins ne sont-ils pas souvent, trop souvent peut-être, semblables à ces mécaniciens qui n'ignorent rien du mécanisme des moteurs dont ils manœuvrent si habilement les manettes et les leviers, mais qui ne s'occupent guère de l'énergie qui donne la vie à ce moteur.

Tout au plus concèdent-ils qu'il est des essences et des charbons de qualités différentes.

A l'égal et plus encore que ces accumulateurs d'énergie, l'âme humaine est, vous n'en doutez point, ondoyante et diverse.

Et vous me permettrez, n'est-ce pas, de préciser le sens du mot « âme » que je viens d'employer, dans celui de anima ou de psuchè, moins étendu peut-être, mais certes plus scientifique, puisqu'un autre de vos confrères dont mieux que moi vous retrouverez le nom, déclara un jour avec une incontestable autorité « qu'il n'avait jamais trouvé une âme au bout de son scalpel ».

Cette force dont nous commençons à démêler quelques attributs, n'en possède-t-elle point d'autres à l'état latent et qui ne se manifestent que sous des excitations spéciales?

La vapeur existait avant Papin, cher ami, et l'énergie électrique avant Volta, Ampère et Gramme.

Nous digérions très bien nos aliments avant que Van Helmont n'eut découvert l'existence du suc gastrique, et puisque le nom de cet illustre Bruxellois vient sous ma plume, admirez avec moi combien le hasard directeur est parfois conscient, puisque Van Helmont précisément pour expliquer les phénomènes vitaux avait formulé l'hypothèse du dédoublement de l'âme en âmes secondaires, qu'il appelait les « archées », modalités diverses de l'âme, comme les forces naturelles que nous connaissons sont des modalités de cette énergie première : le Mouvement.

Vous me direz sans doute que cette lettre ne vous apprend rien.

Mais je n'ai pas eu la prétention de vous apprendre la moindre chose. J'avais besoin d'un sujet d'article; votre petit livre me le fournit.

On ne peut pas toujours commenter la guerre, n'est-il pas vrai, et si l'objet de cette lettre vous paraît un peu abscons, une autre fois nous parlerons de nos amours.

Bien cordialement;
V. G.

Echos et Nouvelles

Une soirée au profit de l'œuvre des « Deux centimes quotidiens »

Le Vieux-Bruxelles, rue de Malines, donnera le 29 septembre, à 7 h. 1/2 du soir (h. b.), une soirée de gala au bénéfice de l'œuvre des « Deux centimes quotidiens ». Cette œuvre, humanitaire par excellence, est déjà très populaire.

Depuis sa création encore récente, elle a réuni plus de seize cents souscripteurs mensuels; ses troncs déposés partout se remplissent de sous et de monnaies diverses; les dons affluent et les envois de caissettes aux prisonniers nécessiteux se succèdent sans interruption, car l'œuvre emploie journellement ses recettes à l'envoi de caissettes de vivres.

Nombreux sont les artistes qui ont voulu prêter leur concours gracieux au profit de nos prisonniers nécessiteux. Cette soirée promet donc d'être très brillante.

Nota. — On peut se procurer, dès à présent, des billets pour cette soirée de gala, au Vieux-Bruxelles, r. de Malines, 25.

La Vie en Province

LA LOUVIERE

(De notre correspondant particulier.)

Une nouvelle boulangerie coopérative

Avec la guerre, il vient d'éclore à La Louvière une nouvelle boulangerie coopérative dénommée « La Semeuse », qui panifiera pour compte du comité d'alimentation. Comme on promet une excellente panification — on est si fatigué du mauvais pain noir qui nous est servi actuellement — les bulletins d'adhésion à la nouvelle coopérative sont signés en masse par la population louviéroise et des communes limitrophes. Le service commencera à partir du 1 octobre. Patientons et nous verrons!

NAMUR

(De notre correspondant particulier.)

Un garde-bourgeois récalcitrant

Un garde-bourgeois récalcitrant d'une commune des environs de Fosse, avait été condamné par le tribunal de police de cette ville à deux fois dix francs d'amende pour avoir refusé à deux reprises de répondre à une convocation lui adressée. Jugeant la peine trop peu conséquente, le ministère public a interjeté appel de ce jugement par devant le tribunal correctionnel de Namur, qui a doublé la peine.

Evadés

Deux gamins, Thys Albert, 11 ans, et Henry Zénobe, 9 ans, hospitalisés au refuge Saint-Jean-de-Dieu, rue Basse-Marcelle, se sont évadés jeudi 23 courant.

Ils sont toujours en fuite.

DINANT

(De notre correspondant particulier.)

Etat-civil du 16 au 23 septembre 1915

Naissances. — Struvay Jean, fils de Hubert et de Angèle Colin, Neffe; Degives Elisabeth, fille de Edgard et de Elisabeth Piedfort, Saint-Médart.

Mariage. — Ferdinand Warzée, à Weillem, et Alice Malburny, de Dinant.

Décès. — Charles Mercenier, 55 ans, hospices civils.

Notre tribunal correctionnel

A l'audience du 22 septembre, comparaissaient :

— P... Eugène, détenu, inculpé d'avoir incendié volontairement une meule, en outre de vols qualifiés et de destruction mobilière. Il est condamné à 3 ans de prison, 2 fois 6 mois, et 20 francs d'amende.

— Demoulin Emile, détenu, est accusé d'avoir volé une somme de 1,100 francs au préjudice de l'aubergiste Gallus, de Pessoux-Ciney; en outre, il est en rupture de ban de surveillance. L'inculpé s'entend condamner à 18 mois de prison pour la 1re prévention, et à 3 mois pour la seconde.

Tribunaux militaires

Le tribunal de camp, par jugement en date du 8 septembre dernier, a condamné Mme la baronne Marie de Villenfagne, née Eggermont, Château de Sorinnes, à une amende de 600 marks ou à 120 jours de prison subsidiaire, parce qu'elle a insulté des officiers, médecins et soldats de l'armée saxonne, dans une lettre qu'elle écrivait à M. le gouverneur général, et conçue en ces termes : « ... Mais que nous étions loin de penser que notre château était livré au pillage ».

De l'audition des témoins, il résulte que le soupçon mentionné est dénué de tout fondement; le château comme seule maison non détruite du village a été épargné.

La question du pain

Depuis hier, le pain fait défaut : la farine qui devait arriver ces jours derniers n'est pas parvenue. S'il faut en croire les renseignements obtenus, cette situation pourrait se prolonger pendant une longue semaine. C'est assurément pénible, et il est à souhaiter que les autorités compétentes veillent à ce que pareil fait ne puisse plus se produire à l'avenir.

EN FLANDRE

(De notre correspondant particulier)

Triste fin d'un malade

Un cultivateur de Swevegem souffrait depuis quelque temps d'une maladie incurable. Profitant d'un moment d'inattention des siens, il ouvrit la croisée, se jeta dans le vide et vint se briser le crâne sur les pavés de la rue. La mort fut instantanée. Le malheureux laisse une veuve avec sept enfants en bas âge.

Encore une inquiétante disparition

Les habitants de Liedekerke se trouvent actuellement sous le coup de la plus vive émotion. Il y a une dizaine de jours, Mme Sidonie Brousselaer, âgée de 35 ans, était sortie de chez elle vers le soir pour aller faire des emplettes dans le village. Depuis lors on ne l'a plus revue au logis et les recherches faites partout pour la retrouver sont restées vaines. Elle était vêtue d'une robe noire et d'un corsage brun foncé. Un mouchoir rouge fantaisie, comme on en voit beaucoup à la campagne, lui recouvrait la tête. Son mari et les huit enfants de la disparue sont dans le plus grand désespoir.

Pénible accident du travail
Un homme noyé

A Oostacker, un débardeur, César De Maertelaere, était occupé jeudi à décharger un bateau de marchandises amarré dans la rivière, lorsque tout à coup il fit un faux pas à bord et dégringola dans l'eau avec le sac qu'il portait sur le dos. Le malheureux disparut sous le bateau et lorsqu'on parvint à le ramener sur la berge, il avait cessé de vivre. De Maertelaere était âgé de 23 ans seulement. Détail navrant : il allait se marier samedi prochain.

L. B.

ANVERS

(De notre correspondant particulier.)

Pour nos prisonniers de guerre

Fondée il y a à peine trois mois, la section anversoise de la Cantine du Soldat prisonnier en Allemagne, a pu, grâce à un travail de propagande, augmenter journellement le nombre de ses membres, donnant au comité l'occasion de satisfaire aux demandes de plus de 820 parents et amis de prisonniers belges, natifs de la province d'Anvers.

En effet, 820 cantines ont été expédiées à ce jour à nos vaillants soldats par les soins de cette section. Il est à remarquer que cette section n'est pas subsidiée, qu'aucune liste de souscription n'a été mise en circulation, l'argent nécessaire à ces envois est le produit des cotisations des membres protecteurs de l'œuvre, augmenté du bénéfice de la fête au « Palatinat ».

Les noms, souches des bons de cantines, réponses des soldats, tout cela peut être consulté par le public au local 5, Canal Saint-Pierre.

Mouvement du port

Le 22 septembre. — Arrivages : 2 steamers, 1 bateau-moteur et 24 allèges. — Départs : 3 steamers, 3 bateaux-moteur et 38 allèges.

Le 23 septembre. — Arrivages : 2 steamers, 1 bateau-moteur et 27 allèges. — Départs : 1 steamer, 2 bateaux-moteur et 28 allèges.

M. Louis Franck, échevin

Vendredi après-midi, le conseil communal s'est réuni en séance. En tête de l'ordre du jour se trouvait : Nomination d'un échevin en remplacement de feu Fr. Van Kuyck, échevin des Beaux-Arts.

Les délégués des groupes de la majorité du conseil communal s'étaient réunis en séance privée. Comme d'après un accord intervenu entre les groupes de la majorité, le tour était venu au « Liberale Vlaamsche Bond » de nommer un délégué au sein du Collège les noms de Louis Franck et Fr. Steger, furent mis en avant comme élus de ce groupe.

Après mûre discussion, M. l'avocat Louis Franck, le talentueux membre de notre Chambre des Représentants, a été désigné, à la majorité des voix, au poste d'échevin.

Le conseil communal a ratifié ce choix lors de sa séance.

Tout Anvers sera unanime à approuver ce choix. Nous présentons à M. L. Franck nos sincères félicitations à l'occasion de sa nomination.

Pris sur le fait

Dans le courant de la nuit d'hier, la police a arrêté dans la maison inhabitée, n. 37, avenue Van Eyck, le nommé J. S., matelot, qui s'y était introduit au moyen d'effraction. L'escarpe a été mis sous les verrous à la disposition de M. le Procureur du Roi.

HUY

(De notre correspondant particulier.)

Vols

La nuit de mardi à mercredi, d'audacieux cambrioleurs se sont introduits chez M. Ruelle, au hameau de la Basse (Maréant strictement limitée à la consommachin), en fracturant une porte, et ils ont fait main-basse sur tout ce qu'ils ont trouvé. Le parquet de Huy a ouvert une enquête.

— Mercredi, un fermier, M. Rigaux, de Warnant-Dreye, était venu au marché. Se trouvant rue Montmorency, il fut soudain bousculé par deux inconnus qui s'excusèrent et disparurent vers le haut de la ville. Peu après, il constatait la disparition de son portefeuille, contenant 1,375 francs. Plainte a été déposée.

— La semaine dernière, M. Lecocq, de Huy, ayant abandonné son vélo, rue Entre Deux Portes, en avait été délesté. La machine a été découverte aujourd'hui à Namur, où un nommé S..., de Huy, fraîchement sorti de prison, l'avait vendue pour quelques francs.

Du pain blanc !

Une société vient de se former pour fournir à la population du pain blanc exporté de Hollande. Les inscriptions sont prises rue du Tribunal, à la salle de ventes. On ne pourra revendre ces pains, la vente en tion personnelle. Deux wagons de pains nous arriveront régulièrement par semaine. Cette bonne aubaine pourra suppléer momentanément à la ration absolument trop minime.

FAITS DIVERS

LE CRIME DE FOREST. — Nos lecteurs se souviennent de la tentative de meurtre dont a été victime Mme Frankaert, de l'avenue Georges Leclercq. La pauvre femme est encore toujours en danger de mort. M. le Docteur Heger lui a fait subir l'opération du trépan. D'après des indices, le corps paraît être entièrement paralysé. On espère pourtant la sauver.

—x—

UNE BONNE RECOMMANDATION. — M. Veroest, boulanger, domicilié rue de Saxe-Cobourg, 8, avait reçu une recommandation du comité d'une œuvre de bienfaisance concernant un jeune homme, nommé V... Louis, âgé de 16 ans. Il le prit à son service. Hier, il l'envoya porter du pain chez des clients et faire quelques recettes. Le jeune homme recommandé toucha l'argent, mais se garda bien de rentrer chez son patron. La police s'est mise à ses trousses.

—x—

LES ETERNELS ENTOLES. — Ce fut d'abord au tour d'un étranger, M. M..., qui après une joyeuse bombance, constata avec horreur que son portefeuille avait disparu, contenant quelques billets, un rien... environ 20,600 marks!

— Ce fut ensuite un brave négociant en fourrures qui de passage à Bruxelles était descendu dans un hôtel de la gare du Nord. Que faire alors dans une ville étrangère pour passer la soirée? Malheureusement pour lui, deux petites femmes vinrent résoudre ce problème. Elles lui tinrent compagnie toute la soirée. Ce ne fut que lorsqu'il se retrouva seul, qu'il constata la disparition de son portefeuille contenant à peine 2,600 marks!

—x—

BEWARE OF PICKPOCKETS. — Nous recommandons fortement à nos ménagères ou autres à ne pas se promener avec des sommes importantes dans leurs sacoches. Cela ne sert jamais à rien et est toujours dangereux. A preuve Mme Swinnen, demeurant rue Haute, qui, pendant qu'elle examinait attentivement la montre d'un magasin, a été délestée de son porte-monnaie se trouvant dans sa sacoche et qui contenait la coquette somme de 275 francs.

—x—

ENCORE LES CHARRETTES. — Comme fait-diversier, nous avons un doux sourire quand on nous apprend pour la centième fois : Encore une charrette volée! Cela nous évoque l'incommensurable crédulité de ceux qui les emploient. Samedi soir, le garçon-boulanger de la maison Dascotte, de la rue de Savoie, à Saint-Gilles, ayant abandonné sa charrette momentanément, rue Kerckx, ne l'a plus retrouvée quand il est revenu. Des agents d'Ixelles ont été plus heureux que lui, ils ont retrouvé la charrette abandonnée rue de Hennin. Faut-il dire que les pains avaient disparu?

—x—

DU SAVON QUI COUTE CHER. — M. Deruyck, négociant à Uccle, avait remisé en vue de prévenir le manque de cette marchandise, 20 caisses de savon pesant chacune 80 kilogs dans un garage situé au coin de la rue Dautzenberg et de la rue Lesbroussart, à Ixelles.

Hier matin, M. Deruyck, en faisant une tournée de reconnaissance dans le garage, constata à sa profonde stupéfaction que le rarissime savon avait disparu. Il alla aux renseignements chez les voisins et apprit ainsi qu'effectivement le même jour à 5 heures du matin, un camion attelé d'un cheval avait stationné pendant près de trois quarts d'heure devant le garage et que les conducteurs avaient consciencieusement déménagé tout le contenu du garage. Devant le sans-gêne et le calme de ces filous, des voisins qui ont assisté au vol n'ont pas un seul instant pensé à mal!

La police, avertie, informe.

—x—

LA VISITE DES MAISONS VIDES. — Des cambrioleurs visitent depuis quelque temps toutes les maisons à louer de l'agglomération. Ce fut le tour hier de deux maisons de la rue Tiberghien, nos 39 et 41, appartenant à M. Godefroid, propriétaire, rue Froissard, n° 35.

Les malfaiteurs ont enlevé toutes les quincailleries de cuivre de la maison, de même qu'une quantité de tuyaux en plomb. Ils ont causé des dégâts s'élevant à plus de 1,000 francs.

—x—

LE MARAUDAGE DANS LA BANLIEUE. — Nos pauvres cultivateurs sont mis en coupe réglée par de sinistres maraudeurs. La nuit dernière encore, une bande de ces individus a opéré dans les champs situés à proximité du cimetière de Saint-Josse-ten-Noode et ont complètement dévasté des champs d'oignons appartenant à M. Debbaer, conservateur du cimetière, qui se préparait à faire la cueillette lundi. Il est venu trop tard.

—x—

SERIEUX CAMBRIOLAGE. — M. Vandewalle, directeur de carrière, domicilié 28, Avenue Princesse Elisabeth, a quitté la Belgique en destination de la France depuis le début de la guerre, accompagné de sa famille. Sa maison, restée inoccupée, a été visitée cette nuit par des cambrioleurs qui ont fracturé tous les meubles, dont le contenu a été jeté pêle-mêle sur le plancher. On a retrouvé en grand nombre des écrins vides et plus aucun objet d'art ou de valeur n'existait encore.

Le vol a dû être très considérable. On ne pourra cependant être fixé qu'au retour du propriétaire.

Les cambrioleurs, pour s'introduire dans l'immeuble, ont escaladé un mur de clôture donnant dans un terrain vague de la rue Portaels.

Une enquête est ouverte.

—x—

LA JEUNESSE EMANCIPEE. — Un peu trop même. Des vauriens, de jeunes gamins, ont pénétré hier soir dans le magasin de merceries de Mme F..., rue de Brabant, à Schaerbeek.

Au moment où ils allaient emporter le contenu du tiroir du comptoir, Mme F..., qui se trouvait dans une pièce contiguë au magasin, entendit du bruit et accourut, mais elle ne put rejoindre les jeunes bandits, qui s'enfuirent avec une somme de cent francs environ.

—x—

Les chemins de fer allemands qui afferment les transports en Belgique n'acceptent aucune responsabilité contre vol ou avarie. Expédiez vos colis par la **Messagerie Aug. Vereycken**, rue Picard, 32, qui garantit la bonne arrivée de vos envois. Demandez tarifs les plus avantageux à ce jour. (2054)

—x—

VOL DE TITRES. — La police judiciaire de Bruxelles vient d'être avisée par le parquet de Malines qu'un vol important avait été commis à Lierre au préjudice de M. Vande Wyngaerde-Mosdyck, pendant une absence de plusieurs mois. Le vol vient d'être constaté à la rentrée de M. Vande Wyngaerde. Toute la maison a été pillée. Des titres ont également disparu, dont voici le signalement: 11 actions capital des Tramways d'Anvers n. 89828, 113950, 16761, 44509, 113191, 54077, 97689, 97792, 97478, 67462, 07463. Avis aux agents de change.

—x—

LES CYCLARDS SE DEPASSENT. — Jusqu'à présent nos cyclistes ne renversaient en général qu'une personne à la fois. Cela ne semble pas leur suffire; hier un de ces énergumènes a renversé deux enfants de 10 et de 12 ans, au moment où ils traversaient la rue du Progrès, à hauteur de la rue Zérézo. L'un d'eux, le nommé P... Albert, demeurant rue du Travail, a été grièvement blessé à la tête. On l'a transporté au dispensaire, où des soins lui ont été prodigués. L'autre n'a eu heureusement que des égratignures.

Le cyclard a naturellement continué sa course sans s'inquiéter de ses petites victimes.

Le Thé, boisson précieuse

Voici quelques aperçus sur l'usage du thé, dignes d'être relatés. Le soldat, exposé à toutes les fatigues et à toutes les intempéries, a un plus grand besoin d'une boisson stimulante que le civil; elle doit le ranimer, le rafraîchir ou le réchauffer sans incommoder l'estomac ou la tête. Ce sont ces qualités qui ont rendu plus populaires le thé et le café, autrefois surtout appréciés par quelques nations asiatiques. Le thé est plus digestif que le café; c'est un stimulant.

On peut le prendre avec tous les mets, il préserve des maladies d'estomac et des intestins et n'embarrasse pas la tête. Les expériences faites durant la guerre russo-japonaise de 1904-1905 ont fait estimer le thé à sa juste valeur, quant à son emploi dans l'armée. En Russie comme au Japon, riches et pauvres font depuis longtemps usage de cette boisson. Les soldats des deux armées étaient donc habitués à sa consommation en temps de paix, il n'ont fait que la continuer en temps de guerre en ne buvant que de l'eau bouillie dans laquelle on fait infuser du thé.

Cet usage a un autre grand avantage, l'eau suspecte est rendue potable et celle qui a un goût désagréable le perd par l'addition de thé. C'est à la consommation de cette boisson qu'il faut attribuer le peu de ravages faits en Mandchourie, sur le théâtre de la guerre dans les deux armées, par les épidémies de fièvres typhoïdes et de dysenterie.

Il est à remarquer que les propriétés stimulantes du thé sont encore augmentées quand on le prépare selon les règles. Il faut que les récipients soient de la plus grande propreté, l'eau doit être bien bouillante, la théière chauffée. On ne laisse infuser le thé que 5 minutes, autrement il prend un goût âpre et amer.

Ses éléments efficaces et aromatiques sont absorbés par l'eau en quelques minutes. Sa couleur doit être jaune d'or et claire. Il faut surtout veiller à ce que la provision de thé ne soit pas placée auprès d'autres matières odorantes, telles que du tabac, etc. La bonne qualité du thé est d'une grande importance.

L'élément stimulant du thé est la théine ou la caféine, outre des matières éthérées, c'est à dire odoriférantes qu'il possède, il contient une certaine somme de tanin qui a une influence favorable sur la digestion, particulièrement en temps d'épidémie de maladies intestinales. Le thé conserve ses propriétés bienfaisantes, qu'on le prenne froid ou chaud, naturellement il agit plus énergiquement chaud, la chaleur étant par elle-même un stimulant.

WILNA

Les troupes allemandes viennent d'entrer dans l'ancienne capitale de la Lithuanie. Cette ville peuplée d'environ 200,000 habitants, est bâtie, avec ses faubourgs d'Antokel, Saretschje, Populjanka et Lukischki, sur les collines hautes de 250 mètres qui se dressent au confluent de la Wiljka et de la Wilija. Malgré sa population très dense, Wilna — nommé par les Russes « Wilna la puante » — ne donne pas l'impression d'une grande cité. Les rues sont étroites, mal pavées et mal entretenues; elles ne sont que çà et là coupées par des places au milieu desquelles sont bâties les églises. Dans ces ruelles toutefois, on découvre maints palais où les nobles familles polonaises étalaient jadis leur faste : plus d'un de ces antiques édifices garde encore des traces de son ancienne splendeur.

L'étranger s'intéresse surtout à la vie originale de l'Osstroworotnaja, l'artère qui conduit de la gare à la place du Théâtre, où s'élève, entourée de jardins bien entretenus, la cathédrale gréco-catholique de Saint-Nicolas, bâtie au XVIe siècle. Tout le long du jour, l'Osstroworotnaja est sillonnée par des cortèges de fidèles qui vont en pèlerinage à la chapelle d'Osstra-Brama pour y prier aux pieds d'une statue miraculeuse de la Vierge. La plus vieille église de Wilna est la cathédrale catholique romaine de Saint-Stanislas, dont la haute tour domine la cité. Cette église renferme d'importants trésors dans une chapelle de marbre de syle baroque; on y conserve le cercueil en argent massif, pesant 1,200 kilogrammes, de saint Casimir, ainsi que de précieuses statues en argent de rois polonais et de reines. Sur la place de la Cathédrale s'élève, depuis 1903, une statue en bronze de l'impératrice Catherine II, œuvre d'Antokolskij, et, non loin de là, le monument du grand poète russe Pouchkine.

Les ruines du château, qui surplombent une hauteur baignée par les eaux rapides de la Wilija, datent du XVIe siècle. Du XVIe au XVIIIe siècle, ce château a servi de résidence aux archevêques de Wilna et est devenu ensuite le siège du gouvernement général. Devant le château se trouve la statue du comte Michel Mourawiew, envoyé à Wilna en 1863 pour réprimer la révolte des Polonais. En face du château se trouve l'ancienne Université, fondée en 1576 par Stephan Bathory et supprimée en 1832 à la suite d'une révolte, dont subsiste la précieuse bibliothèque, renfermant environ deux cent mille volumes.

L'histoire de Wilna remonte aux temps du paganisme. La ville était le centre du culte païen, et l'on y entretenait le feu sacré au pied de la colline sur laquelle le grand-duc Gedimin de Lithuanie a construit plus tard son château. Les documents historiques parlent de Wilna pour la première fois en 1128. Depuis lors, on rencontre souvent son nom dans les chroniques.

En 1323, elle devint la capitale du grand-duché de Lithuanie; elle l'est restée jusqu'en 1795, époque où elle fut incorporée, avec toute la Lithuanie, dans l'empire russe. Elle fut successivement le centre des combats livrés par les Polonais à l'Ordre Teutonique et des batailles entre les Tartares et les grands-ducs de Russie. Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, elle fut à maintes reprises le théâtre des luttes engagées entre Suédois, Russes et Cosaques. Plus tard, elle résista vaillamment aux Russes, par lesquels elle fut enfin occupée le 12 août 1794.

Wilna a joué un grand rôle pendant la campagne de Napoléon en 1812. C'est de Wilna que, le 6 décembre 1812, Napoléon partit pour rentrer en France, caché sous un déguisement dans le traîneau d'un paysan russe.

Chronique Judiciaire

CHAMBRE DES VACATIONS

Audience civile

L'article 893 du code de procédure civile dispose que la requête et l'avis du conseil de famille en matière d'interdiction seront signifiés au défenseur avant qu'il soit procédé à son interrogatoire. Si l'interrogatoire et les pièces produites sont insuffisants, et si les faits peuvent être justifiés par témoin, le tribunal ordonnera, s'il y a lieu, l'enquête qui se fera dans la forme ordinaire.

Dans le cas qui nous occupe, le défendeur a donné des signes non équivoques d'imbécilité et de démence. Une procédure en interdiction ayant été ouverte, l'interrogatoire prescrit a eu lieu. Les réponses faites par le défendeur indiquent qu'il est atteint de la folie des grandeurs. Il a prétendu s'être rendu aux Etats-Unis, transporté par un automobile et y avoir fait une ample provision de milliards. De plus, il s'est donné comme étant le grand Napoléon lui-même, ni plus ni moins.

Le tribunal, ayant tous apaisements, d'accord avec le ministère public, a ordonné l'interdiction.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Mettons la chose au point

Un honorable négociant de la place s'est trouvé impliqué dans une affaire de recel de cuirs volés et qu'il avait acquis de bonne foi, ainsi que cela a été démontré, puisque le prévenu a bénéficié d'un acquittement, déchu cependant de son droit de reprendre la marchandise saisie et déposée au greffe.

Des « juristes » formulaient des critiques au sujet de la solution intervenue relativement à la déchéance ci-dessus, solution qu'ils trouvaient contraire aux principes énoncés dans l'art. 2280 du Code Civil, à savoir que si le possesseur actuel de la chose volée ou perdue, l'a achetée dans une foire ou dans un marché ou dans une vente publique, *ou d'un marchand vendant des choses pareilles*, le propriétaire originaire ne peut se la faire rendre qu'en remboursant au possesseur le prix qu'elle lui a coûté.

Nous est avis que les « juristes » en question ont mal allumé leur lanterne; le texte ci-dessus rappelé en fait foi, et c'est avec raison que le tribunal a ordonné la restitution de la marchandise litigieuse au propriétaire originaire, malgré la brillante plaidoirie de l'éminent maître à qui le prévenu avait confié le soin de ses intérêts. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que le vendeur — l'un des voleurs condamnés — *ne faisait pas le commerce de cuirs.*

TRIBUNAL D'ARBITRAGE

Question de loyers

Singulier cas que celui que l'on nous signale!

M. Vautour avait d'abord fait assigner sa « victime » devant le tribunal d'arbitrage et obtint un jugement en vertu duquel le débiteur devait se libérer à raison de 50 fr. par mois. Le débiteur a toujours rempli ses obligations à cet égard. Il est donc en règle sous ce rapport. Or, néanmoins, M. Vautour a cru bon d'user du « droit » que lui confère l'art. 819 du Code de procédure civile, en faisant pratiquer une saisie-gagerie sur le mobilier garnissant les lieux loués.

La question qui se pose est celle de savoir si M. Vautour n'a pas outrepasser son droit en procédant de la sorte, étant donné que les obligations imposées par la sentence prononcée par le Tribunal d'arbitrage ont été remplies ponctuellement par le locataire.

Quoi qu'il en soit, l'action en nullité de la saisie-gagerie pratiquée devra être introduite, et il sera intéressant de connaître la décision qui interviendra.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Un curieux procès à l'horizon

Une usine de province a été détruite par suite de la guerre. Le personnel a donc dû être licencié. Le contremaître se prétend cependant en droit de réclamer l'indemnité d'usage en l'absence de préavis.

Voici la doctrine en la matière : La destruction de l'établissement industriel ou commercial, la guerre ou la grève qui en rendraient l'exploitation impossible, la monopolisation par l'Etat du commerce ou de l'industrie exercée, l'interdiction légale pour les particuliers de l'exercer, dispenseraient le patron, temporairement ou définitivement, de l'exécution des engagements contractés envers son personnel.

Au surplus, l'art. 1147 du Code civil est formel. Il stipule que le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au payement de dommages-intérêts, soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit du retard dans l'exécution, toutes les fois qu'il ne justifie pas que l'inexécution provient d'une cause étrangère qui ne peut lui être imputée, encore qu'il n'y ait aucune mauvaise foi de sa part. L'art. 1148 du susdit code, prévoyant la force majeure ou le cas fortuit, serait également intéressant à consulter pour la solution du litige en question.

Quoi qu'il en soit, nous estimons, quant à nous, qu'un procès intenté dans de telles conditions n'aurait aucune chance d'aboutir.

SALLE DES REFERES

L'expédition du jugement est égarée...

Or, l'article 854 du Code de procédure civile dispose qu'une seconde expédition exécutoire d'un jugement ne sera délivrée à la même partie qu'en vertu d'ordonnance du président du tribunal où il aura été rendu.

Me Meysman pour le demandeur, signale au juge des référés que sa cliente a obtenu jugement contre son mari pour une pension alimentaire et que ce dernier ne remplit plus ses obligations à cet égard. Ma cliente, ajoute Me Meysman, se trouve désarmée n'ayant plus à sa disposition l'expédition du jugement qui a été égarée. Il conclut à ce qu'il plaise au juge des référés ordonner qu'il sera délivré une seconde expédition du jugement intervenu.

M. l'avoué Marlier pour le défendeur s'oppose à ce qu'il soit ainsi procédé, étant donné que d'ici une quinzaine de jours, le jugement sera de nul effet, la demanderesse ayant été surprise en « flagrant délit d'adultère », ce qui motivera une action en divorce.

Le juge des référés ordonne le dépôt des dossiers et tient l'affaire en délibéré.

ARGUS.

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 6

L'ENFANT DU ONZIEME

(IIe LIVRE)

Le Ménage Stromboli

Roman inédit de la grande guerre

PAR

HUBERT SCHAVYL

PREMIERE PARTIE

L'HÉRITAGE FATAL

Les trois soldats fumaient de bons cigares, offerts par le marié, et la route avait paru courte.

— Arrêtez, cocher, c'est là que je descends.

— Alors, au revoir, grenadier.

— Au revoir, caporal Stromboli.

— Et sans rancune.

— Aucune.

La voiture était arrêtée devant un estaminet.

— On ne peut pas se quitter comme ça, déclara Charles Joris. J'offre un verre.

— Ça va, répondit le cousin Ernest.

— Mais il faudrait que je rattrape ma noce.

— Bah! cinq minutes, ça donnera aux chevaux le temps de souffler.

Et puis, le cocher a fait marcher ses bêtes bon train, c'est un bon zigue, il prendra un demi avec nous.

— Sur le pouce alors.

— Bien sûr.

On but une tournée.

Le cousin Ernest offrit la sienne.

Stromboli ne pouvait rester en arrière.

En buvant, on causa.

Ernest était un brave garçon. Son cousin lui prouva qu'un soldat faisait beaucoup mieux de ne pas se marier.

Lui, Joris, l'était, c'est vrai, mais on l'avait marié à 19 ans avant la guerre. Si Stromboli s'était marié, c'est parce que sa fiancée était de ce côté-ci du front, mais tout compte fait, un soldat célibataire est bien plus heureux.

Après le premier verre, Ernest était ébranlé, au second convaincu! Après le troisième il remerciait Stromboli d'avoir épousé Joséphine.

— Partron, si vous voulez rattraper la noce avant Dunkerque, il est temps.

— Alors, un dernier verre, et en route.

On trinqua.

On but.

Puis la voiture démarra au grand trot.

Avant d'arriver aux remparts, la noce était au complet et Stromboli put, en se pressant, ouvrir la portière du landau de la mariée et offrir son bras à Joséphine, inquiète et agacée d'avoir entendu, pendant deux heures, les questions et les commentaires de la tante Emérance.

— Eh bien?

— C'est arrangé.

— Vraiment?

— Oui, seulement, il faut prévenir la tante.

— Pourquoi?

— Ça fait un couvert de plus! Je l'ai invité au dîner!

***

A l'Hôtel de la Paix, le meilleur de la ville, on avait retrouvé Hector Bridois, qui était resté pendant la matinée à garder le magasin.

La maison de l'Anneau d'Or ne fermait jamais avant midi, même les jours de fêtes carillonnées et la tante Emérance n'aurait pour rien au monde laissé déroger à cette règle immuable.

Et cependant les affaires étaient bien loin d'être brillantes! C'est à peine si l'on voyait de jour à autre un rare client!

Par ces temps de trouble et de gêne, où les ressources de chacun avaient diminué dans de notables proportions, qui donc aurait encore songé à acheter des bijoux? Les dépenses somptuaires étaient rayées de tous les budgets et la boutique Bridois serait resté sans clientèle si, la nécessité les poussant, bien des gens au début de la guerre n'eussent été forcés de se défaire, coûte que coûte, de leurs objets précieux. L'anneau d'Or avait ainsi racheté, à bon compte, un nombre considérable de chaînes, breloques, montres.

On avait entassé, dans des coffres, des alliances, des boucles d'oreilles, des bracelets, à la mode de jadis, de vieux souvenirs de famille, que de petites gens ne sortaient qu'aux jours de grandes fêtes.

Comme les Bridois étaient d'honnêtes commerçants, ils avaient, tant qu'ils avaient pu, racheté l'or et l'argent au cours officiel, se contentant du bénéfice légal.

Les vendeurs avaient donc afflué chez eux, de tous les villages à la ronde; or, les affaires étant nulles, les fonds disponibles ne se renouvelant pas avaient fini par s'épuiser, et pour rien au monde la tante Emérance n'aurait consenti à entamer les réserves constituant la fortune personnelle de la famille.

C'était un dur moment à passer, voilà tout : on resterait pour la durée de la guerre sans faire d'affaires; heureusement encore, on pouvait attendre!

Depuis un mois, elle avait donné l'ordre à Hector de renvoyer aux commissionnaires des grandes maisons de Paris les bijoux et toutes les pièces de joaillerie qu'elle avait en dépôt. Il y en avait pour des centaines de mille francs d'écrins précieux, puis heureuse de n'avoir gardé que son fonds propre de magasin et quelques menus bijoux de vente courante elle s'était déclarée tranquille pour l'avenir.

Les grandes vitrines de la rue Alexandre III qui, autrefois, étalaient dans leurs montres, brillamment illuminées le soir, pour une fortune d'objets de prix, n'offraient plus aux regards des passants qui, du reste, ne s'arrêtaient plus guère, que des articles sérieux, et des rossignols, tirés à cette occasion des fonds de tiroir.

On aurait tout aussi bien pu fermer le magasin, mais c'eût été un crève-cœur et la tante Emérance eut considéré comme une désertion la pose des volets de fermeture autrement qu'aux heures habituelles.

Ce jour-là, à midi, le jeune Hector avait donc fait mettre les fameux volets par le seul garçon gardé au magasin — le vieux Laurent — lui avait remis, de la part de la tante, cinq francs pour boire une bouteille à la santé de la mariée — ça se devait, n'est-ce pas — et avait collé sur la devanture l'avis :

Fermé pour cause de mariage.

Puis, il était monté dans sa chambre faire une toilette toute de circonstance, avant de se rendre à l'Hôtel de la Paix, où il devait prendre part au repas de noce.

Il sortit ensuite, s'appuyant sur la canne solide qui lui permettait de dissimuler quelque peu sa claudication.

Sur la porte il regarda l'heure: deux heures à peine. Il avait le temps, le repas était pour trois heures et demie, les gens de la noce n'arriveraient pas avant.

Hector alluma un cigare, regarda autour de lui si personne ne l'observait, puis ayant ramené avec soin son foulard afin de cacher sa cravate blanche, il prit un chemin tout à fait opposé à celui de l'Hôtel de la Paix. Il s'engagea dans des ruelles mal famées, puis, entré dans la rue du Canal de Bergues, il entra dans un café d'aspect borgne « Au Concert National » où, le soir venu, des chanteuses de trente-sixième ordre attiraient une clientèle en grande partie composée de marins, de soldats et de quelques jeunes gens de la ville.

Les Contes du Messager

LA BONNE

Monsieur le militaire,

Voilà comment que ça se fait que je vous écris. Je pleurais dans ma cuisine et sur une casserole en cuivre, encore, madame m'a demandé :

— Qu'est-ce que vous avez, Augustine?

— Madame, je braille, parce que je m'embête. Si seulement j'avais un soldat pour lui écrire, comme vous qui êtes marraine.

— Mais, Augustine, je suis une dame; vous, ce ne serait pas convenable.

— Et pourquoi donc? que j'ai dit. Dans ces soldat à marraines, il doit bien y en avoir qui aimeraient mieux écrire avec une jeune de leur âge et de leur intelligence, plutôt qu'avec une vieille toupie à manières...

— Merci, Augustine.

(A chaque instant, madame me dit comme ça des merci, sans queue ni tête. « A votre service, madame », que je réponds, parce que je connais ma politesse sur le bout du doigt.)

Alors, sans doute pour que je m'arrête de pleurer dans le manger, madame est allée aux adresses de soldats vagabonds, — sans famille, quoi! — et elle vous a donc rapporté.

— Voilà, Augustine, mais réfléchissez combien la chose est délicate...

— Craignez rien, madame. Un soldat qu'est peut-être vilain comme un pou et bête comme une cruche, je ne vous le mangerai pas, bien sûr.

Voilà toute l'histoire.

Je vous écris donc pour me désembêter, car je n'en peux plus de cette guerre-là, ils n'auraient donc pas pu en faire une autre?

Seulement, vous savez, moi je suis sérieuse. Tâchez moyen de ne pas m'écrire des bêtises. Attendu que je compte bien me marier un jour ou l'autre, — si toutefois je tombe sur un malheureux qui veut bien.

***

Mademoiselle Augustine,

Je comprends que vous ne vouliez pas qu'on vous écrive des bêtises. Mais il faut que vous me connaissiez bien mal, pour croire que je serais capable de plaisanter avec une personne de votre sexe.

Pourtant, si c'était un effet de votre bonté, je vous prierais, dans vos prochaines lettres, de m'appeler par mon petit nom, qui est François. Car tout de même, s'il n'y a pas la chose du sentiment, ce n'est guère la peine de se mettre en correspondance. Et vous avouerez que si l'on s'écrit, c'est l'idée, histoire de penser à quelqu'un, sans que ce soit pour rien de mal, d'autant plus qu'il y a la distance entre ici et Paris, et qu'avec la meilleure perversité ce ne serait pas facile.

Au plaisir de vous revoir.

***

Monsieur François,

Oh! oui, vous dites toujours ça, que vous n'êtes pas capable de plaisanter, mais il ne faudrait peut-être pas s'y fier. Et d'abord écoutez donc un peu. N'y a-t-il pas de danger que vous vous échappiez un instant de votre tranchée et que vous couriez d'une trotte jusqu'à Paris? C'est que je suis toute seule l'après-midi, de deux heures à cinq heures, au deuxième par l'escalier de service, la porte à droite et qui n'a pas de chaîne de sûreté, rien que le bouton à tourner

Ah! il ne me manquerait plus que ce malheur-là! C'est que j'en ai des malheurs!

Il y a trois ans, depuis la saison des bains de mer, que je suis chez monsieur, madame. Avant, j'étais en Bretagne. Madame a eu pitié de moi; elle m'a trouvée malade, comme usée à force de soigner mes frères et sœurs dans la pauvreté. Elle m'a donc emmenée à Paris: quarante francs par mois, que j'envoie à mes parents, rapport à leur nombreuse famille, et un peu d'argent que madame me redonne pour ma poche, par-dessus le marché.

Madame n'est pas vieille si vous voulez, mais pas toute jeune non plus. Si des fois vous avez un sou,— pas de l'Empire, — de la République, elle a un peu cette figure régulière là: un nez droit et un menton rond assez gras.

Moi, je suis bien plus petite qu'elle et je n'ai pas la figure si longue. Quand je ne fais pas la grimace, je suis gentille, j'ai une tête de caniche, avec des taches de rousseur.

J'étais donc ignorante dans la perfection. Madame m'a appris à lire, écrire et tout le restant, à commencer par la géographie : la France capitale Paris, l'Espagne capitale Madrid. Et il a fallu qu'elle m'apprenne le ménage, car, je n'y connaissais rien du tout. Maintenant, je fais le ménage aussi mal qu'une autre, — c'est monsieur qui me l'a dit.

Qu'est-ce qu'il fait monsieur? Est-ce que je sais, moi. A la maison, il se tient la tête assis à son bureau, devant des papiers, ou alors il court dehors avec une serviette de cuir sous le bras. Comme il porte un binocle, je ne vois pas de sou, ni même de pièce, à qui il ressemble.

Madame était fâchée avec monsieur. C'est-à-dire qu'elle disputait tout le temps monsieur et que lui ne répondait pas.

Ne sachant quoi inventer, elle a renvoyé monsieur de sa chambre, et il couchait sur un grand machin qu'on appelle un divan, dans son cabinet de travail.

Ce que madame avait, c'étaient les nerfs malades, alors elle tracassait, elle tracassait... Le vieux médecin se mettait en colère :

— Je n'ai pas de remède à vous ordonner; il vous faut de l'occupation, de la distraction; vous avez trop de santé, ça vous fait languir et vous avez trop de bonté dans le cœur, ça vous rend mauvaise.

Naturellement, madame m'aimait bien : tout le temps à tourner autour de moi, à m'aider dans ma cuisine, ou bien à faire la maîtresse d'école..

— Augustine, qu'elle me disait, j'ai du chagrin, vous allez bien apprendre votre leçon pour me faire plaisir.

Ça ne me gênait guère. Je n'ai qu'à lire deux fois une page je la sais par cœur. C'est encore les mots que je ne comprends pas que je retiens le mieux. Je sais Pharamond et toute l'histoire de France, — un livre qui a cent trente-cinq pages. On ne croirait jamais que c'est si long, l'histoire de France.

Madame suivait avec son doigt, pour me faire réciter, et elle était bien contente. Aux Croisades ou bien à la Saint-Barthélemy, elle soupirait :

— Heureusement que je vous ai, Augustine!

Mais, mon pauvre monsieur François, boum! badaboum! Voilà le zeppelin qui est venu! C'était la nuit, madame a eu si peur dans sa chambre qu'elle a rappelé monsieur. Et depuis ce temps-là, ils s'obstinent à dormir dans la même chambre. Je vous demande un peu! Comme si ce zeppelin allait s'amuser à revenir!

Et, je n'y comprends rien du tout, madame ne s'occupe presque plus de moi, et elle ne geint plus après ses maladies (qu'elle n'avait pas, du reste). Et elle supporte monsieur avec bonne humeur, comme si elle avait changé de mari, quoi! rendu le premier, pour un qui ferait mieux son affaire.

Le soir, après ma vaisselle, je fais mon verbe, ou bien mon analyse, puis je lui porte mon cahier à corriger. « C'est très bien », qu'elle me dit avant même d'avoir lu; elle regarde l'heure, elle a l'air de penser à autre chose. Ah! je peux bien faire, si je veux, des fautes de participes!... Et quand je récite, elle ne soupire plus à Henri IV, ni à l'entrevue du camp du Drap d'or.

Quel malheur! mon Dieu, quel malheur! J'avais déjà eu de la jalousie quand elle s'est mise marraine d'un gueux dans votre genre, mais enfin, je me raisonnais : « Ce va-nu-pieds, c'est tout de même un soldat, et puisque les pauvres soldats souffrent tant pour nous, il faut bien souffrir pour eux. »

Mais voilà la fin de tout.

Pas plus tard qu'hier, madame est donc sortie après le déjeuner et, en rentrant, elle m'a appelée :

— Augustine, je suis allée au Louvre, je vous ai acheté une robe, et j'ai fait quelques autres achats, car il me faut préparer une layette.

Je baissais le nez, je serrais le bec sans répondre.

Madame est devenue toute craintive :

— Vous n'êtes pas fâchée, Augustine?

J'ai haussé les épaules :

— Non, parbleu! je ne vous en veux pas, je sais bien que c'est pas votre faute, que c'est la faute au zeppelin.

Madame, voyant que j'étais juste, a été encouragée à continuer :

— Alors, je vous demanderai, Augustine, de bien le soigner, de bien l'aimer, mon petit enfant.

Qu'est-ce que ça peut me faire? Je lui aimerai son enfant bien comme il faut, tout comme je lui fourbis ses casseroles. Qu'est-ce que je dis? Ce sera bien pire : car mes frères et sœurs, je les regrette toujours et ça ne me contente pas d'envoyer mes mois pour eux. Alors, son petit à madame, il profitera de ces caresses que je ne peux pas envoyer.

Finalement, j'ai embrassé madame et je lui ai pardonné. A quoi que ça m'aurait avancé de ne pas lui pardonner?... J'ai accepté la robe avec mon air gentil de caniche qui rit en dessous. Elle est bleue, d'un bleu superbe. Mais dame, la couleur est fragile. Et quand le petit envoyé du zeppelin sera né, il faudra que je fasse bien attention qu'il n'aille pas encore me gâter cette robe-là...

La Semaine Agricole

L'ESCOURGEON D'HIVER

Dans notre pays, la culture de l'escourgeon d'hiver est plus importante que celle de l'orge d'été; elle se fait surtout dans les polders et dans toute la région limoneuse. Les fertiles sols d'alluvion, les terres calcaires, les sols argilo-calcaires, riches et profonds, lui sont très propices.

En terres très consistantes, mal travaillées, ensemencées tard ou pauvres en potasse soluble, l'escourgeon germe mal, s'enracine difficilement, produit un grain peu favorable à l'emploi en malterie. Les éléments nutritifs utilisables doivent se trouver à suffisance dans les terres à escourgeon; une fumure trop azotée diminue la valeur de l'escourgeon à malter.

Les engrais potassiques ont une action très marquée sur cette céréale; non seulement ils élèvent le rendement, mais ils modifient encore avantageusement la composition des orges de brasserie en augmentant leur teneur en matières amylacées et en diminuant en même temps leur richesse en matières azotées, ce qui donne une valeur marchande plus élevée.

Le rôle de l'acide phosphorique et de l'azote n'est pas moins important que celui de la potasse, mais si nous insistons davantage sur les engrais potassiques, c'est parce que leur emploi dans la fumure des escourgeons de malterie n'est pas encore suffisamment généralisé en Belgique.

Nous conseillons d'employer par hectare pour les orges d'hiver, au moins 15 jours avant le semis : 600 kilogs de kaïnite et 600 kilogs de scories.

Ces engrais peuvent être mélangés et soigneusement hersés en terre. La kaïnite peut être remplacée par le chlorure de potassium et celui-ci étant quatre fois plus riche en potasse que la kaïnite, il faudra en appliquer le quart, soit 150 kilogs. En principe on peut dire que la kaïnite convient tout spécialement aux terres légères et de consistance moyenne, tandis que le chlorure de potassium s'applique de préférence aux terres plus lourdes. Dans la culture de l'escourgeon d'hiver, on peut affirmer que dans toutes les situations la potasse produit de bons effets, tant au point de vue quantitatif que qualitatif.

Alfred GOURMET,
Conférencier Agricole à Rochefort.

(Reproduction interdite).

AU THÉATRE

Au Palais de Glace : « Le Grillon ».

La réputation de la vieille société bruxelloise « L'Union Dramatique et Philanthropique » n'est plus à faire; on sait le souci d'art que son régisseur-président, M. Léopold Deveen, apporte non seulement au choix des pièces de son répertoire, mais encore à la mise en scène et à l'interprétation de celles-ci. On se rappelle le succès qui accueillit la charmante comédie tirée par Ludovic de Francmesnil du conte de Dickens, lors de sa création au théâtre du Parc; son succès au Palais de Glace ne fut pas moins vif. Les excellents amateurs de l'Union Dramatique se surpassèrent du reste et il n'y a que des félicitations à adresser à MM. Cohnen, Patigny, D'Harcourt et Wilmart. Mme Reine Christian fut charmante dans le rôle de Dot; on le dirait écrit pour elle. Signalons aussi Mmes Duvivier, Delormes, Jane Max. Ch. D.

Les Sports

JEU DE BALLE

(Luttes d'aujourd'hui lundi)

A Laeken. — Au Parvis Saint-Roch, grande décision du concours de charité au profit des œuvres de l'Alimentation et du Vêtement de Laeken. Le tournoi commencera à 1 h. 1/2.

— Au ballodrome de la rue des Artistes, deuxième journée du concours organisé au profit des familles et enfants des mutilés de la guerre.

A Cureghem. — Seconde journée du concours organisé par l'« Aide Fraternelle » au ballodrome de la rue des Vétérinaires. Seront aux prises : Les Imbattables (G. Houben), Watjes-Club (F. Bosson) et Espérance (Vandermeenen).

A Saint-Ghislain. — Sur le ballodrome de la Grand'Place, lutte à la pelote entre les parties de Hornu (Forriez-Legrand), Jemappes (Dufrasnes), Quévaucamps (Trivières-Gosselin) et Saint-Ghislain (Alliés). Recette au profit de l'œuvre de la Mallette du Prisonnier.

A Montigny-Neuville. — Lutte à la petite balle au tamis entre Gilly (Colson) et Marcinelle (Guyaux-Simonet).

***

Les journalistes sportifs s'en mêlent... Samedi après-midi, une équipe composée des reporters sportifs de nos différents journaux rencontrait au ballodrome de Square-Aviation un team mixte composé de coureurs à pied du R. C. B. La partie fut des plus animée, et les chevaliers de la plume se montrèrent aussi ardents que les Delalieu, Rodange et autres Van Nieuwenhuyse. Malgré tous leurs efforts, ils furent cependant battus par leurs adversaires par 6 jeux 40 quinze à 3 jeux 24 quinze. Une revanche sera disputée prochainement.

SPORT CANIN

Greyhounds Club de Belgique

Résultats des courses de lévriers organisées le samedi 25 septembre 1915 sur l'hippodrome de Stockel :

Première course, Prix des Alexiens, handicap 250 mètres : 1. Lina Cary, 2. Météore, 3. Eclipse. — 10 partants. Gagné par 1 longueur, le troisième à 1 tête.

Deuxième course, Prix Saint-Géry, handicap 200 mètres : 1. Margelle, 2. Vivette, 3. Winning Post. — 8 partants. Gagné par 2 longueurs, le troisième à 1 tête.

Troisième course, Prix Coudenbergh, handicap 300 mètres : 1. Jimmy Cary, 2. Antilope, 3. Sénator. — 8 partants. Gagné par 3/4 de longueur, le troisième à 1/2 longueur.

Quatrième course, Prix des Augustins, handicap 250 mètres : 1. Lina Cary, 2. Vivette, 3. Lighting. — 8 partants. Gagné par 1 tête, le troisième à 2 longueurs.

Cinquième course, Poule Russe, handicap 150 mètres. Première série : 1. Margelle, 2. Winning Post, 3. Frida Cary. — 5 partants. Gagné par 2 longueurs, le troisième à 1 longueur.

Deuxième série : 1. Antilope, 2. Sunbath, 3 Collier Boy. — 7 partants. Gagné par 1 longueur, le troisième à 2 longueurs.

Finale : 1. Margelle, 2. Antilope, 3. Winning Post. — 6 partants. Gagné par 1 encolure, le troisième à 1/2 longueur.

Sixième course, Prix des Minimes, obstables ,handicap 250 mètres : 1. Eclipse, 2. Walk Over, 3. Phryné. — 9 partants. Gagné par 1 longueur, le troisième à 1/2 longueur.

Septième course, Prix des Brigittines, obstacles handicap 300 mètres : 1. Jimmy Cary, 2. Pégase, 3 Antilope. — 8 partants. Gagné par 1 tête, le troisième à 1 longueur.

LE DIMANCHE SPORTIF

CYCLISME

Au Karreveld

Foule au Karreveld pour suivre la réunion au profit du Foyer des Orphelins. Résultats :

1,200 mètres. — Les séries sont gagnées par Jean Louis, Samson, Renard, Rielens, Em. Aerts, Van Bever, Otto ; les repêchages par Van Ingelghem et Debae.

Première demi-finale : 1. Jean Louis, 2. Em. Aerts, à 1 longueur, 3. Debae. Les 200 mètres en 14 secondes.

A la cloche, Jean Louis mène lentement devant Aerts, Debae passe en tête, suivi de Aerts. Celui-ci active aux 250 mètres. Jean Louis l'attaque et le remonte dans les 150 derniers mètres. Aerts se relève.

Deuxième demi-finale. — 1. Otto, 2. Van Ingelghem, à 2 longueurs, 3. Renard. Les 200 mètres en 12 s. 2/5.

A la cloche, Renard mène devant Otto, celui-ci démarre aux 200 mètres et gagne relevé, Van Ingelghem remonte Renard dans les 100 derniers mètres.

Troisième demi-finale : 1. Van Bever, 2. Rielens, à 1 1/2 long., 3. Samson. Les 200 mètres en 14 sec.

A la cloche, le train est toujours très lent. Les trois hommes sont de front, Van Bever démarre aux 200 mètres et gagne sans lutte.

Finale : 1. Otto, 2. Jean Louis, à 1 1/2 longueur, 3. Van Bever. Les 200 mètres en 12 sec. 2/5.

Otto mène depuis le départ devant Van Bever ; à la cloche, Otto s'efface et passe en troisième position. Jean Louis est en tête. Aux 300 mètres, Otto démarre et passe derrière lui. Une lutte acharnée s'engage entre Jean Louis et Van Bever, celui-ci est battu et se relève. A signaler que Van Bever a été gêné à l'avant-dernier virage par Jean Louis.

Critérium des débutants. — Deux séries de 4 kilomètres. La finale par élimination : 1. Dufour, 2. Minne, 3. Vernimmen.

Se font successivement éliminer : Meeuwens, Colla, Janssens, Deghet, Cherpion.

Grand Prix de la Charité, 10 kilomètres avec 5 classements pour amateurs.

Premier classement : 1. Degreef, 2. Budts, 3. Thomery, 4. Van Doorslaer.

Deuxième classement : 1. Van den Eynde, 2. Degreef, 3. Van Esbeek, 4. Van Doorslaer.

Troisième classement : 1. Degreef, 2. Van Esbeek, 3. Mertens, 4. Carpentier.

Quatrième classement : 1. Van Doorslaer, 2. Van Esbeek, 3. Carpentier, 4. Mertens.

Cinquième classement : 1. Degreef, 2. Mertens, 3. Van Doorslaer, 4. Carpentier.

Classement général : 1. Degreef, 10 p., 2. Van Doorslaer et Van Esbeek, 17 p., 4. Carpentier et Mertens, 19 p. Les 10 kilomètres en 14 m. 40 sec.

Match-poursuite par équipes pour indépendants : 1. Equipe Winsdau-Decorte-Verket et Buggenhoudt ; 2. Jacobs-Schryvers-Verheylewegen-Vanderborgt, à 100 mètres. Trois hommes sont successivement éliminés dans chaque équipe. Finalement, Winsdau et Jacobs restent seuls aux prises.

Critérium des routiers, 1 heure avec classements tous les quart d'heure. Classement général : 1. Van Ingelghem, 6 p. ; 2. Van Houwaert, 7 p. ; 3. Spiessens, 15 p. ; 4. Van Daele, 16 p.

Après quatre tours, Jacobs s'offre une prime. Quelques tours plus loin, c'est Spiessens qui enlève une prime.

Une prime de 20 fr. offerte par M. Wuillaume, directeur du vélodrome de Mons, est gagnée par Renard. Un « Gai Luron » offre une prime de 5 francs. C'est Van Ingelghem qui gagne la prime « luronesque », puis un autre « Gai Luron » (le président honoraire, s. v. p.) offre 10 francs, que Leviennois encaisse.

Premier classement : 1. Van Ingelghem, 2. Van Houwaert, 3. Samson, 4. Leviennois.

Van Houwaert revient de loin, mais ne peut arriver à battre Van Ingelghem.

Une prime de 20 francs est offerte au second par le « Gai Luron » de tout à l'heure. Spiessens l'empoche. Les primes se succèdent. Renard les gagne. Cinq tours avant le deuxième classement, Beths, Jacobs et Everaerts s'échappent, mais Van Houwaert ramène à une allure impressionnante.

Deuxième classement : 1. Van Ingelghem, 2. Spiessens, 3. Van Houwaert, 4. Van Daele.

Van Ingelghem remonte Van Houwaert dans les 150 derniers mètres et tire à sa suite Spiessens.

On offre 10 francs au coureur passant le plus de fois premier sur quatre tours. Passent successivement: Spiessens, Beths, Spiessens, Spiessens, lequel gagne la prime.

FOOTBALL

—Au terrain de la chaussée de Jette, le Daring C. B. a battu le S. C. Anderlechtois par 4 goals à 0. Au repos, les daringmen menaient par un goal, marqué par Bauwens. Les trois goals réussis pendant le second time furent marqués par Reinhard, Bauwens et Moucheron. Beau jeu et public assez nombreux.

— Le matin, l'équipe II du Daring C. B. a été battue par le Solidor F. C. I par 3 goals à 2.

A l'Excelsior

L'équipe mixte Schaerbeek-Excelsior, qui jouera cette saison en première division a battu l'équipe I du Red Star par 4 goals à 1.

Au Daring

Le Daring C. B. a battu le S. C. Anderlechtois par 4 goals à 0.

A Uccle

Le match Uccle-Sport-Racing n'a pas eu lieu, Uccle s'étant déplacé à Louvain.

L. DORMAN Agent de change agréé
7, r. Meiscns, Bruxelles
Négociations de valeurs belges et étrang.
Communication sur demande de la liste des offres et demandes de titres.
Achat des coupons : Argentins, Brésil, Espagnols, Français, Japonais, Russes, etc., au plus haut prix.

Emile DE GRAEVE
Agent de Change
Agréé à la Bourse de Bruxelles
135, Boulevard Anspach, 135, Bruxelles
Achat et vente de titres. Change. Paiement de tous coupons. Renseignements gratuits. De 9 a midi et de 2 a 5 h. (1082

Chronique Financière

BOURSE DE PARIS

23 septembre. — Séance calme, mais les cours sont plus faibles. Clôture irrégulière.

Le 3 p. c. français inchangé à 67 1/4 ; le 3 1/2 gagne une fraction à 70.30.

Extérieur-Espagne mieux à 88. Portugais 58.20.

Rio, 1495 ; Suez faible à 4000 ; East Rand, 32 1/2 ; Rand-Mines, 117.

BOURSE DE NEW-YORK

23 septembre. — La bourse ouvre ferme ; on devient plus lourd dans la suite, lourdeur causée par de nombreuses prises de bénéfices. On redevient ferme en clôture.

Canadian Pacific, 157 3/8. En Bethléhem, après avoir fait 360, on reste à 353.

Anaconda Copper, 71 1/2.

BOURSE DE LONDRES

23 septembre. — Bourse assez animée.

Consolidés inchangés. Chemins anglais sans affaires ; en rails américains, on est ferme.

Steels fermes ; cuprifères plus lourds.

Change sur Paris : 27.60.

TRAMWAYS D'ALICANTE

Assemblée générale du 25 septembre 1915

L'assemblée générale ordinaire n'a pu se tenir à la date fixée par les statuts par suite des événements. La réunion de ce jour approuve purement et simplement les rapport et bilan de l'exercice 1914. Le bénéfice, qui est de 4,489 fr. 65, est reporté à nouveau.

On nomme deux administrateurs nouveaux, MM. Arm. Lepère et M. Dewandre. On réduit ensuite les émoluments du Conseil.

Enfin, l'assemblée donne décharge aux administrateurs et réélit M. De Henin en qualité de commissaire.

TRAMWAYS TOSCANS

Assemblée générale ordinaire du 25 septembre 1915

L'assemblée de ce jour ratifie les décisions prises par l'assemblée générale de septembre 1914. Les bénéfices, qui se sont élevés à 174,513 fr. 17, sont répartis en divers amortissements : 1° 23,537 fr. 47 sur le1 établissement, lequel est ramené à 1 franc ; 2° 34,341 fr. 80 sur agio et frais d'émission d'obligations, et 3° 116,543 fr. 90 sur portefeuille.

L'assemblée donne décharge au Conseil pour l'exercice clos au 31 mai 1914, et décide que le bilan au 31 mai 1915 sera présenté à une autre assemblée générale qui sera convoquée sous peu.

Pour les modifications aux statuts figurant à l'ordre du jour, l'assemblée de ce jour n'est pas en nombre pour délibérer valablement.

COURRIER DES THEATRES

(Communiqués)

GAITÉ. — Pour préparer le « Ruisseau », qui inaugurera la saison d'hiver, la direction a décidé de supprimer les matinées de cette semaine. Il faut donc se hâter d'aller applaudir « Le Fils Surnaturel », car vendredi passera irrévocablement le « Ruisseau », qui sera monté dans trois décors neufs, joué par une troupe extraordinaire en tête de laquelle il faut citer Leon Berryer, qui fera sa rentrée pour ce chef-d'œuvre. Location tous les jours, de 10 à 2 h.

MAISON DE VERRE, 27, rue Fossé-aux-Loups. — Nombreux sont ceux qui, après avoir vu « Miss Trutt » et les mille et une péripéties de la joyeuse opérette de Gibet, s'en retournent à la Maison de Verre applaudir les interprètes de ce spectacle de famille : Arthur Devère, Namiet, Strack, Orban, Harzé, Rneil, Mlles Rouma, Suzy Grave, Parker, Georgy, Cerny, etc. Comme nous le disions hier, on joue chaque soir à bureaux fermés, et il est à conseiller de retenir ses places à l'avance. Rappelons qu'une brillante partie de concert complète on ne peut plus heureusement le spectacle

OLYMPIA. — C'est mardi qu'aura lieu la dernière représentation de « Mlle Josette ma femme », la ravissante comédie de Paul Gavault et Charvay, qui a fait courir la foule au Théâtre de l'Olympia. Le bureau de location est ouvert pour la première représentation de « M. le Directeur », qui est fixée à mercredi 29 courant.

PALAIS DE GLACE. — Aujourd'hui lundi, à 4 heures, matinée musicale sous la direction de M. F. Lambou, chef d'orchestre, avec le concours de Mlle Cornélis, MM. Onnou, Mondait et Weynandt.

Le soir à 7 h. 1/2, Mlles Claeys, De Haspe, MM. Rubeau et Loriaux, donneront le troisième acte complet de « Werther ».

« Galathée », l'opéra-comique en deux actes de Massé, sera joué en plus le soir par Mlles Stevens, Monfort, MM. Rubeau et Servais.

Rappelons qu'une table numérotée peut être retenue moyennant un supplément de 25 centimes, donnant droit à un billet de la tombola artistique.

Lorsque Hector poussa la porte de l'établissement, celui-ci était à peu près vide. Les chanteuses, en robe de chambre, dépeignées, les pieds dans des savates éculées, achevaient de prendre leur repas du matin. Un reste de fard, à leurs yeux et aux joues, donnait sous la clarté du soleil, un carnation bizarre à leur peau. L'une de ses dames, sur une table poisseuse encore de consommations de la veille, où des verres à moitié pleins traînaient encore se faisait une réussite. L'avenir que lui prédisait les cartes ne devait pas lui être favorable, car elle poussa un juron étouffé, ramassa les cartes d'une main colérique, à la volée.

— Eh là, Esther, ne te gêne pas, ma fille.

— Madame a ses nerfs!

— Madame n'a pas eu des nouvelles de son duc!

Les mots orduriers se mêlèrent bientôt aux plaisanteries. Esther, une grande belle fille en type israélite très prononcé, haussa les épaules dédaigneusement, alluma une cigarette, puis appelant le garçon :

— Donne moi une absinthe!

C'est à ce moment qu'Hector ouvrit la porte.

— Ah, te voilà, toi, qu'est-ce que tu viens faire!

Et comme interloqué de la réception, le jeune homme restait rivé sur place :

— Fais pas attention, Hector, intervint une chanteuse, le temps est à la pluie!

Un éclat de rire général accueillit cette boutade.

— Toi, Tata-la-Gueularde, tu vas te taire!

Et Esther tournait vers sa camarade ses yeux noirs, où une pensée mauvaise se lisait.

— Si je veux, répondit l'autre, une petite rousse, maigrichonne, aux yeux vicieux et au nez pointu.

— Si je veux! Je voudrais bien voir que tu n'obéisses pas.

— C'est pas toi qui me feras peur! Madame fait des manières.

— Je te dis que tu te tairas!

Les femmes, accourues au bruit de la dispute, faisaient cercle. Une giffle était dans l'air et un crépage de chignons imminent.

— Voyons, Esther, voulut intervenir Hector.

— Toi, mon petit, mêle-toi de ce qui me regarde. Plus souvent que je me laisserai marcher sur les pieds par cette mijaurée!

— Mijaurée vous-même.

— Vous entendez, elle m'insulte!

Les choses commençaient à se gâter; déjà Esther avait tiré une longue épingle de ses cheveux et l'agitait en hurlant :

— Viens-y voir, viens-y voir!

C'est alors que majestueusement descendit de son comptoir où elle trônait derrière un double rang de bouteilles, la patronne du « Concert National », bouffie de graisse; elle vint mettre le holà à a dispute.

— Allons, mes petits agneaux, je vous en prie, soyez sages.

— Madame...

— Mais non, mais non, tout est fini, n'est-ce pas? Nous avons déjà bien d'autres soucis que de nous chercher des misères. Allons, Tata, donne la main à Esther.

Le pouvoir de « Madame » sur son personnel devait être très grand. Ces « dames » lui obéirent. Tata, en marmottant quelque chose entre ses dents, que l'on ne comprit pas, mais qui devait être une insulte, vint serrer la main à Esther. Celle-ci la regarda au fond des yeux, haussa les épaules et se remit à fumer lentement.

— Mes enfants, c'est monsieur Hector qui offre une tournée générale de réconciliation.

— Garçon, une fine.

— Un élixir.

— Une bénédictine!

— Un whisky soda!

Le goût de ces dames allait aux liqueurs fortes. Esther se fit servir une seconde absinthe. Hector s'assit près d'elle. Longtemps, la tête entre les mains, les yeux vagues, elle resta comme hypnotisée par la liqueur verte. Les narines semblaient en humer la griserie troublante et un observateur minutieux aurait vu de temps à autre se révulser ses yeux.

— Esther?

— Ben quoi?

Hector timidement s'était rappelé à son attention. Esther tressaillit, son rêve 'avait emportée vers une destinée chimérique en des pays de rêve. De se retrouver ainsi dans la salle brumeuse de ce cabaret borgne, un frisson lui vint de révolte et de dégoût.

— Eh bien?

— Est-ce que tu m'aimes un peu?

— La barbe, mon vieux!

Décidément, elle n'était pas aujourd'hui en veine de confidences ni de gentillesses. Hector devait être habitué aux sautes brusques de son humeur, car au bout de quelques minutes, il demanda humblement :

— Qu'as-tu?

— Rien.

Ceci fut dit sèchement, méchamment, d'une voix tremblante de colère contenue.

— Mais je ne t'ai rien fait, moi!

Esther but lentement une gorgee à son verre, écrasa sa cigarette sur la soucoupe, puis, tout d'un coup, se lança dans une diatribe sans fin contre les hommes et l'existence. Ah oui, elle en avait assez de la vie qu'elle menait, elle n'était pas faite pour vivre dans ce milieu, parmi ces filles dont aucune ne pouvait la sentir. Elle avait du talent, elle le savait et on le lui avait dit. Des gens très bien qui le lui avaient dit. Sa place n'était pas dans ce concert louche. Elle avait fait des rêves bien plus beaux et elle les réaliserait, coûte que coûte. Elle quitterait Dunkerque pour aller tenter la chance dans une grande ville. Jusqu'à présent, à cause de la guerre, elle avait hésité, mais elle voyait bien qu'elle s'embourbait chaque jour de plus en plus et qu'elle ne pouvait plus tarder.

— Mais moi, qu'est-ce que je vais devenir!

Elle s'en souciait bien du reste!

— Toi, mon petit, tu te consoleras. Je ne suis pas la seule femme de ce pays, hein. Tu es très gentil, je ne dis pas. Mais enfin, tu n'as pas la prétention, je crois, de me fournir le nécessaire.

— Esther!

— C'est la vérité. L'amour, c'est très joli, mon garçon, mais il n'y a pas que cela et il faut vivre.

— Je ne pourrais plus vivre sans toi!

— On dit toujours ça!

— Je te jure!

— Ne jure pas tant que ça. Si tu m'aimais vraiment tant que tu dis, eh bien, mon ami, tu le prouverais.

— Je ne te comprends pas.

— Ne fais pas l'enfant. Quand on aime une femme, on veut que celle-ci soit belle, plus belle que toutes les autres, on la veut bien mise, parée de beaux bijoux, de dentelles.

— Je t'apportais précisément un petit cadeau.

— Ah! Fais voir!

— Ce n'est pas grand'chose, une petite bague.

Et Hector tira de sa poche un modeste petit écrin.

— Allons, t'es gentil tout de même, mais tu ne t'es pas fendu, mon vieux. Enfin, il faut un commencement à tout. Je crois cette fois que tu m'as comprise.

— Esther, je te l'ai déjà dit, si cela ne tenait qu'à moi!

— Ne me fais pas prendre des vessies pour des lanternes.

(A suivre.)

Traduction et reproduction réservées.

Avis de Sociétés

SOCIETE DES CHEMINS DE FER ECONOMIQUES DE BARI-BARLETTA ET EXTENSIONS.

Société anonyme

Siège social : 54, rue de Namur, Bruxelles

(Entrée prov., 10, rue Thérésienne)

Conformément à l'article 25 des statuts, Messieurs les actionnaires se réuniront en assemblée générale ordinaire le mercredi 6 octobre 1915, à 2 heures de relevée, au siège social, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
2. Bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 1914-1915 ;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
4. Nomination d'administrateurs et de commissaires.

Pour être admis à l'assemblée, Messieurs les actionnaires doivent se conformer aux stipulations de l'article 24 des statuts, qui prescrit le dépôt des titres huit jours au moins avant la date de l'assemblée, c'est-à-dire au plus tard le 28 septembre.

Ce dépôt pourra être effectué à Bruxelles :

A la Banque de Bruxelles ;

A la Banque de Paris et des Pays-Bas ;

A la Société Générale de Chemins de Fer Economiques.

Le président du Conseil d'administration,
Vicomte B. de Jonghe. (1945)

PAPETERIES DE RHODE-ST-GENESE

Société anonyme

L'assemblée générale ordinaire annuelle aura lieu le mardi 5 octobre 1915, à 2 heures de relevée, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes ;
3. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires ;
4. Elections statutaires.

Les possesseurs d'actions sont invités à se conformer aux dispositions de l'article 35 des statuts. (1971)

TRAMWAYS ET ECLAIRAGE ELECTRIQUES DE SALONIQUE

Société anonyme

Siège social : SALONIQUE

AVIS

Les dividendes de l'exercice 1914 fixés par l'assemblée générale ordinaire du 8-21 juin 1915, seront payables à dater du 1er octobre prochain par :

Fr. 5.50 par dixième d'action de capital ancienne (n. 1 à 6000), contre remise du coupon n. 22 ;

Fr. 3.00 par dixième d'action de jouissance, contre remise du coupon ex. 1914 ;

Fr. 2.50 par dixième d'action de capital nouvelle, série A (n. 6001 à 8200), contre remise du coupon n. 22, représentant les intérêts intercalaires afférents à l'exercice 1914.

A Salonique : à la Banque de Salonique ;

A Genève : au Crédit de la Suisse Française, place de la Synagogue, 6 ;

A Bruxelles : à la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc, et ses banques patronnées en province ; à la Banque Josse Allard, 8, rue Guimard ; à la Banque d'Outremer, 48, rue de Namur ; à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 11, rue des Colonies ; Au Crédit Anversois, 30, avenue des Arts ; 39, rue du Fossé aux Loups, et ses agences en province ; au Crédit Général Liégeois, 64, rue Royale, et ses agences en province.

D'autre part et dès le 1er octobre prochain, il sera payé à titre d'intérêts intercalaires à Bruxelles, exclusivement à la Banque Josse Allard, 8, rue Guimard :

Fr. 0.25 par dixième d'action de capital nouvelle, série B, contre quittance et sur présentation des certificats nominatifs. (2053)

DEMANDES D'EMPLOI

MONSIEUR conn. fl., fr., allem. et anglais dem. pl. comme garçon ou gérant. Ecr B. A., 16, rue Céramique, Anderlecht.

MONSIEUR cert. âge trouv. soins dévoués dans famille honor., seul locat. Ecr. bur. du journal J. B.

TAILLEUR dem. ouvr. répar. et retouru. bien soigné, Quai aux Briques, 84.

SERVANTE-CUIS. propre et active demande place, 31, rue de Spa.

VEUVE 42 ans dipl. garde-mal., cherche pl. élev., gouvernante, commerce ou autre, Veuve Thirion, safe-femme à Villers-le-Bouillet.

PERS. VEUVE de conf., dés. pl. conc. ou poste anal. Meill. référ. S'adr. Mme Veuve Van Beers, 14, rue du Presbytère, Molenbeek.

JEUNE FILLE orphel. au cour. pâtiss. cherche place. Ecr. initiales B. L., bureau du journal.

HOMME marié dem. pl. à tout faire, s'adr. 10, rue de Prague, à Saint-Gilles.

COURAGEUSE et honn. fille à tout faire, cuisine, etc., ch. pl. Prem. référ. et cert. prét. très mod. Mattaigne, rue Hôtel des Monnaies, 53. Sonnez 4 fois.

JEUNE FILLE 15 ans, bonne travaill., certificats, sach. soigner enfant, ch. pl., 5 fr. par mois. S'ad. Dupuis, 86, r. Montagne.

BONNE FEMME de mén. dem. pl. chez M., petit gage, 3, rue Henri Berger, 3, à Schaerbeek. Sonner deux fois.

FEMME DE SOLDAT, seule en Belg., sans ress., dem. pl. pour aider petit mén. Ecr. Louise Sergent, bur. *Messager*, 77, rue de Belle-Vue, La Louvière.

VEUVE, 36 ans, dem. pl. serv. à tout faire. Ecr. 25, av. Gambetta ou bur. du *Messager*, 77, rue de Belle-Vue, La Louv.

VEUVE 40 ans, cour. mén., cuis. et couture, cher. pl. ch. Mons. seul. Dury, rue de la Perche, 16, St-Gilles.

BONNE CORSETIERE fait neuf et répar., trav. soigné et prix très mod., 108, rue Gaucheret.

JEUNE FILLE 19 ans dés. trouver ouvr. pour couture au dehors ou chez elle, prix mod., 108, rue Gaucheret.

JEUNE FILLE réfug., dem. pl. femme chambre, fille quartier. S'adr. L. T., rue Jéricho, 9, Brux.

CUISINIER grande maison ou restaur. cherc. place. Prét. mod. Ecr. bur. journal H. A. 98.

VEUVE 40 ans connaissant cuis., ménage et cout. et écon., désire trouver place chez M. seul. J. B. 40, bureau journal.

JEUNE DAME inst. dés. pl. dans bur. ou autre, bonnes réf., s'adr. L. P., 21, rue de l'Ascension.

MONSIEUR cert. âge trouv. soins dévoués dans famille honor., seul locat. Ecr. bur. du journal J. B.

MAGASINIER emball. en tissus pend. 20 ans même mais., bom. conf. dés. pl. S'adr. rue Théodore Verhaegen, 169.

HOMME marié dés. pl. com. surveill., magas. ou concierge. S'adr. J. V. H., rue de Laeken, 3, Bruxelles.

OFFRES D'EMPLOI

SAVON GENRE MARSEILLE. On dem. ouvr. conn. parf. la fabricat. Se prés. avec cert., 34, rue Scheutveld, Anderlecht.

PERSONNES ayant relations et voulant sacrifier quelques heures journellement, peuvent se créer situation de bon rapport. Ecr. H. S. 9, bureau du journal.

ON DEM. demoiselle sér. interne, pour aider aux écritures. Bonnes référ. Ecr. C. R. B. 2, bureau journal.

VOYAGEURS à la comm. sont dem. dans Hainaut pour fabr. papiers et sachets en tous genres. Ecr. S. P., bur. du *Messager*, 77, rue de Belle-Vue, La Louvière.

ON DEM. serv. pour aider ménage. S'adr. 88, rue des Plantes. (1973)

LOCATIONS DIVERSES

TABACS, CIGARES. Cause dép. à céd. anc. mag. grand pass., bon. rec., petit loyer. 5, rue Em. Carpentier. (2038)

A LOUER belle chambre garnie, pouvant servir de pied-à-terre, coin du boulevard d'Anderlecht et rue de la Poterie, 2. Prix modéré. (2030)

BEL APPARTEMENT à louer pour dame seule, 1er étage, 4 places, seul locataire, avec ou sans pension. Pas affiché.

ON DESIRE acquérir au Quart. Léopold petite maison moderne. S'adr. à Matheussens, géomètre, 32, place De Brouckère. (2023)

BEAU BAR à reprendre ou à louer, Centre-Nord. Prendre adresse bur. journ. (2025)

MEN. DEUX PERS. soign. dem. appart. franc. ou maison rent. Prix guer., maximum 1000 fr. Off. écrites : 27, av. d'Auderghem, Bruxelles. (1842)

QUARTIER à louer garni avec cuis., 242, avenue Rogier, Schaerbeek.

DEM. LOUER maic. pour brasserie-laiterie, grand jardin pour jeu de balle, prox. tram boul. Brux. Ecr. Moucheron, 934, chaussée d'Haecht. (1908)

ON CHERCHE rez-de-chaussée ou app. 1er étage, 4 à 5 pl., élect. Ecr. rue de la Lizière, 8 (1902)

Victoria School, Institut spécial de Langues vivantes, 35, r. de Bériot. *Prix de leç. en classe : 1 fr. Leç. d'essai gratis* (1903)

ANNONCES DIVERSES

MASSAGE
De 11 heures à 7 heures.
15, rue de la Bigorne, 15, Saint-Josse

ON DEM. acheter occas. 2 gr. coffres-forts (env. 1.80 h. × 1.00 l. × 0.75 p.). Ecr. Er. Descamp, Trivières. (2055)

ACCOUCHEUSE Diplômé 1re cl. en France et en Belgique

RETARDS Nouv. méth. garantie sans danger. Prix mod. 14, Place des Martyrs. (Près rue Neuve)

Prêts hypothécaires, achats, créances hyp., rentes viagères, ass. Caisse Patronale, 57, rue de la Régence, Brux. (1732)

Un bon conseil aux personnes qui souffrent de l'estomac. **KOKEL,** eau minérale, source belge, est incontestablement l'amie de l'estomac. En vente partout. Dépôt général : Alfred Parfonry, rue Dautzenberg, 9, Ixelles. (1814)

Meubles

Chamb. à couch., salle à mang., salon, doré, laqué et aut., chaise longue, fumoir. **Cesse la fabrication. Sérieuses occasions. Vente à toute offre, 64, chaussée de Mons.** (2002)

J'ACHETE cuivre fr. 1.75 à fr. 2.35 le kilo ; mercure, 5 à 8 fr. ; l'étain, 4 à 7 fr. ; nickel, 5 à 7 fr. ; l'aluminium, de fr. 2.50 à 4 fr. ; plomb, de fr. 0.30 à fr. 0.60 ; le papier de chocolat, l'ivoire et l'écaille. Très gros prix. 35, rue de l'Orient. (De 2 à 7 h.). (2016)

SAVON CARBURE

Crème pour chaussures. — Alimentation. 8, rue du Casino, Bruxelles-Nord. (2047)

ACCOUCHEUSE
Pension à toute époque. — Consult. discr.
Médecin attaché à la maison.
195, rue du Progrès, Bruxelles-Nord (1841)

VIEUX DENTIERS
sont achetés jusqu'à 5 francs la dent.
57, rue Van Oost, 57, Schaerbeek. (1941)

HYDROPISIE
(L'EAU)
Gonflement des jambes, du ventre, maux des reins, diabète, soulagement rapide par le
NITRAL
VIN DIURÉTIQUE
Delacre-Dewolf, ch. de Waterloo. Dryon, r. Hollande. Vanderlinden, r. Fontainas, Brux. Milcamps, La Louvière, et toutes pharmacies. (1078)

ON DESIRE ACHETER RADIATEUR A GAZ. FAIRE OFFRES F. D. BUR. DU JOURNAL.

200.000 PAQUETS
d'excellentes cigarettes à céder en stock
5, rue d'Artois, Bruxelles. (1938)

CABINET MEDICAL
17, rue des Croisades, Bruxelles-Nord

Voies Urinaires : Maladies secrètes, Reins, Maladies de la peau, Urines troubles.
Avarie : Traitement du Dr Ehrlich. Neurasthénie, Epuisement, Maladie des femmes. Troubles mensuels.
Epilepsie : Traitement nouveaux.
Consultation : 2 fr., tous les jours de 12 à 8 h., excepté mardi et vendredi, le dimanche de 8 à midi. (1230)

Pour cause de manque de place, mise en vente de :
100.000 Lauriers Cerise
pour planter, à fr. 0.35.
ETABLISSEMENTS HORTICOLES
Eugène Draps
30, chauss. de Forest, St-Gilles-Bruxelles, 17, rue Antoine Dansaert, Brux. (Bourse) 15, rue de l'Etoile, Uccle. (2043)

MALADIES SECRETES
VOIES URINAIRES
MALADIES DES FEMMES
SYPHILIS **606** AVARIE
Consul. 2 fr., 19, rue de la Fraternité (*donne r. de Brabant*), Bruxelles-Nord de 8 heures du matin à 8 heures du soir. Dimanche de 8 à 12 heures.

ROTATIVE
On désire acheter d'urgence machine rotative. S'adr. au bureau du journal. (1940)

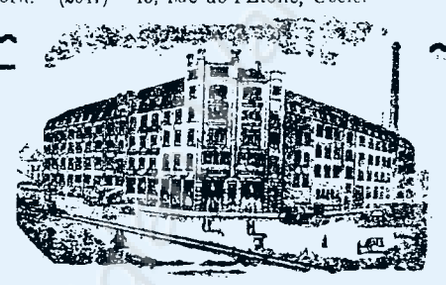
MASSAGE ASSOUPLISSEMENT DES MEMBRES
De 11 heures à 7 heures
51, r. Méridien, 1er ét. (son. élect.) (1919)

PERIN, EDITEUR
288, Chaussée de Waterloo, 288
BRUXELLES
Cartes Routières
Environs de Bruxelles
EN 2 PARTIES
Format 80 × 75, échelle 1 : 40,000e
Carte Nord : S'étend de Bruxelles à Malines et Waelhem.
Carte Sud : S'étend de Bruxelles à Ottignies et Tubize.
FORET DE SOIGNES
Format 90 × 80, échelle 1 : 20,000e
Prix de chaque carte en étui : 1 franc

TAILLEUSE exp., entreprend tous genres de toilettes. Travail soigné et prix modéré. S'adr. Mme Willems, 29, r. Bethléem, Saint-Gilles. — Trams 49, 81, 82, 83.

Union du Crédit
DE BRUXELLES
57, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères
Escompte des traites au taux de la Banque Nationale
Dépôts à vue . . . . . 2 p.c.
Dépôts à 2 mois. . . . . 3 1/2 p.c.
Dépôts à 1 an . . . . . 4 p.c.
Comptes spéciaux, hors moratorium, sans préavis, 2 p. c.
CAISSE D'EPARGNE
Intérêt 3.50 p. c. jusque 5,000 francs
Location de coffres-forts, 12 francs par an. (2034)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIEGES
Ornementation Intérieure
EBENISTERIE - MENUISERIE - DECORATION - MIROITERIE
Tentures et Décors
Tables, Guéridons, Paravents, Colonnes, Pêles-Mêles en doré et fantaisie



USINES EMILE GOEYENS

Entreprises Générales d'Installations et Transformations de Magasins
Choix immense d'Encadrements pour Tableaux et Gravures

1, Rue des Fabriques, 1
BRUXELLES

NEW-YORK, PARIS, LONDRES, LE CAIRE, LA HAYE

PENDANT LA DURÉE DE LA GUERRE LA MAISON ACCORDERA A SA CLIENTELE TOUTES LES FACILITES DESIRABLES (1335)

J'ACHÈTE au comptant de suite :
Grandes marques de champagnes, BENEDICTINE, COINTREAU, TARRAGONE, GRAND MARNIER et autres spiritueux de marques
Intermédiaires s'abstenir —:— J. L. 25 BUREAU DU JOURNAL 2039

ENSEIGNEMENT

Cours de Langues Vivantes
13, rue de la Ferme,
Anglais en 3 mois. Prix modérés. (1909)

ANGLAIS. Jeune homme ayant hab. la Grande-Bretagne, don. leç. Conv., pron., gram. Fr. 0.75 l'heure. Ecr. C. D. 39. bur. du journal. (2052)

ANGLAIS. Jeune hom. ayant hab. Gr.-Bret., don. leçons conv., prononc., gram. 75 cent. l'heure. Ecr. C. D. 39, bur. jour. (1968)

EDWARD SCHOOL
Angl., Espagnol. Cours soir, 5 fr. par mois. 1, rue Wiertz. (2041)

TRADUCTEUR flam., holl., allem., angl., ital., espag., russe. Rue du Canal, 71.

VIEUX TIMBRES

provenant des missions, mêl. non trié, Europe, Amér., Congo B., Col. franç. et angl., 1 kilo franco pour 6 fr., 3 kilos, 15 fr. Paiement mandat-poste à M. Henri Crudenaire, à Kain-Tournai. (2051)

MESDAMES si vous avez les EPOQUES difficiles, douloureuses ou irrégulières, employez le **Remède du Dr Thompson,** qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale.
Prix : 6 fr. le 1/2 ; 10 fr. le complet.
Pharmacie des Croisades
15, rue des Croisades, Bruxelles-Nord
PRÉSERVATIFS (Catalogue illustré **pour les 2 sexes** (donnant la descrip. des articles et appareils préventifs les plus nouveaux et les plus efficaces. Discr. Prix : 2 éch. : 1 fr. (1232)

S.A.me La Céréale Bd Barthélemy, 10 BRUXELLES
DRÈCHE MÉLASSÉE, 33 fr. les 100 kilos
PAIN-CHEVAL, 48 fr. les 100 kilos
Tourbe, litière, coupages, (1684)

J'ACHETE : mercure, cuivre, étain, plomb, aluminium, nickel. Très gros prix. 183, rue des Tanneurs. (2017)

MALADIES SECRETES
REINS-VESSIE 20 ANS DE SUCCÈS
Les Perles du docteur Davidson
guérissent radicalement, sans injections, sans interruption du travail, à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflammations des *voies urinaires, reins et vessies* ; écoulements, échauffements, rétrécissements, goutte militaire, prostatite, cystite, albuminerie, pertes blanches, urines troubles, brûlantes, et à filaments, urines fréquentes ou difficiles, pertes séminales, gravelle, *jamais aucun insuccès* même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules : 3 fr. Dépôt à *Bruxelles-Nord*, Pharmacie des Croisades, 15, r. des Croisades ; *Charleroi*, Lefèbvre, 63, rue de Marcinelle ; *Liège*, Goossens, 104, rue de la Cathédrale ; *Anvers*, De Beul, 57, Longue rue Neuve ; *Gand* : De Moor, rue de Bruges, 38. (1231)

SPECTACLES

BOIS-SACRÉ, rue d'Arenberg, 3a. — De 6 à 11 heures en semaine, de 4 à 11 heures le dimanche, spectacle varié.

GAITE. — Tous les soirs à 8 h. (h. b.), « Le Fils Surnaturel ».

MAISON DE VERRE, 27, rue Fossé-aux-Loups. — Tous les soirs, à 8 heures, h. b.), « Miss Trutt », opérette, avec Devère.

OLYMPIA. — Tous les soirs, à 8 heures, « Mlle Josette ma femme ». Dimanche et Fêtes matinée à 3 heures.

SCALA. — A 8 h. (H. E. C.) « Bruxelles ou Caisse ! » revue à grand spectacle. Dimanches, jeudis et fêtes, matinées à 4 heures (H. E. C.).

VIEUX-BRUXELLES. — Matinées lundis, jeudis et dimanches, à 4 h. (E. C.). Soirées tous les jours à 8 h. 1/2 (E. C.). « C'est la faute de la lune », opérette en un acte de MM. Mouret et Van Beers, et « Le Porte-Bonheur », comédie en deux actes de M. Ch. Forgeois. Entrée générale : 50 centimes.

WINTER-PALACE — Music-Hall des fam. **118, Bd du Nord.** Orch., Ch., cin., attr.

MAJESTIC — Programme de famille **42, Bd du Nord.** Orchestre de 1er ordre.

CINEMA PALONIAL, rue de la Montagne. — Spectacle de familles.

MODERN-PALACE — Séances permanentes de 2 h. 1/2 à 11 h. **rue Neuve, 147-149.**

CINEMA DU PROGRES, 17, rue du Progrès. — Tous les jours, séances permanentes de 3 à 10 heures (h. b.).

Imprimerie Financière et Commerciale, 1, quai du Chantier, Bruxelles.

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 74

K. Z. W. R.

13

C.-A. CROMARTY

QUATRIEME PARTIE

UNE VIEILLE CONNAISSANCE

CHAPITRE PREMIER

AU « CARLTON BROWNSVILLE BAR »

Peut-être annonce-t-il là dedans l'intention de se suicider ! Qui sait, la preuve de l'innocence de Weld est peut-être là ! Cependant, je ne puis ouvrir cette lettre. Mes mains brûlent et ma foi...

Marius allait déchirer l'enveloppe. — Non, pensa-t-il, ce serait une faute impardonnable. Cette lettre ne m'est pas adressée. Elle ne m'appartient pas ! Elle appartient à la justice ! Mon Dieu, que je suis bête, faillit-il dire tout haut ! Mais la justice, c'est moi.

Et disant adieu à tous ses scrupules, il ouvrit fébrilement l'enveloppe.

— Voyons, murmura-t-il, en dépliant soigneusement le papier.

C'était une feuille à l'entête commerciale de la banque sur laquelle se trouvaient écrits sur une seule ligne, les chiffres suivants :

11 — 26 — 23 — 18 — 13

Et rien d'autre ! Pas même de signature. Qu'est-ce que cela voulait dire ?

11 — 26 — 23 — 18 — 13

relisait-il en essayant vainement de comprendre ! Que signifiait cette énigme ?

C'était évidemment là un langage de convention. Un enfant l'aurait deviné et Marius eut le sourire de ce que l'idée lui en était venue tout de suite. Mais comment en percer le mystère ? Un langage de convention exige une clé et Marius ne l'avait pas.

Pourquoi, d'autre part, Jarvis avait-il écrit cela ?

A qui sa lettre mystérieuse était-elle adressée ?

Evidemment il suffisait de la remettre à la poste et de faire surveiller étroitement le bureau destinataire.

L'inconnu W. G. 129 se farait assurément prendre. On pourrait lui demander quelques explications...

A ce moment, son attention fut attirée par une ombre qui s'interposait entre la lumière et le papier qu'il dévorait des yeux. Il leva vivement la tête, en mettant la main, pour la cacher, sur la mystérieuse lettre. C'était le chasseur du restaurant.

— Pardon. Monsieur est monsieur Boulard ?

— Oui, qu'y a-t-il ?

— Une dame, mistress Trubblett vient de téléphoner pour savoir si monsieur est ici ?

— Eh bien ?

— Monsieur a sans doute oublié qu'il devait aller chercher cette dame ?

— Mais non, je lui avais fixé rendez-vous ici.

— En tous cas, cette dame attend monsieur chez elle.

— Sapristi ! et si Stockton arrive pendant ce temps-là ! Enfin il n'y a pas à hésiter. Donnez-moi mon paletot, dit-il au chasseur.

— Monsieur s'en va, dit Jeffries qui revenait.

— Dans dix minutes je serai de retour. Si un de mes amis venait pendant mon absence, monsieur John Sullivan, priez-le de m'attendre. Faites presser le dîner de manière à pouvoir servir dès mon retour.

Marius sortit vivement du salon, enfila les manches du paletot que lui présentait le chasseur, mit son chapeau, descendit l'escalier en trois bonds et sauta dans un des autos qui stationnaient devant le Carlton.

En cinq minutes il fut chez Ketty.

— Excusez-moi, ma chère Ketty, mais j'étais persuadé que nous avions rendez-vous au Carlton ?

— En effet, mais maman...

— Madame Trubblett ?...

— Vous pensez bien, monsieur Boulard, que deux femmes n'arrivent pas seules au Carlton Brownsville's Bar. Quant à moi, je n'aurais pas permis à ma fille de s'y rendre sans cavalier !

— Excusez-moi. Je ne suis pas au courant des usages de Brownsville, puis, d'une part, je croyais que le Carlton était un restaurant d'excellente renommée, et de l'autre, je pensais que les jeunes filles américaines jouissaient d'une liberté illimitée et pouvaient aller partout.

— A l'étranger, c'est possible, mais pas ici. Et puis, moi, je ne suis plus une jeune fille et je dois songer à ma réputation...

Si mistress Trubblett n'était plus une jeune fille, elle avait du moins arboré une toilette d'un rose tendre, si rose et si tendre que sa fille l'aurait trouvée de couleur un peu jeunette pour elle.

Il faut avouer que cette audace lui réussissait, aux lumières du moins, car elle gagnait ainsi, ou perdait, comme on voudra, dix années au moins.

— Dépêchons-nous, dit Marius qui grillait d'impatience en songeant que Stockton devait l'attendre au restaurant et ne comprendrait rien à son absence.

— Vous êtes bien pressé, mon ami, s'étonna Ketty.

— Très pressé, si vous saviez tout ce qui m'est arrivé aujourd'hui ?

— Racontez !

— Pas maintenant. Tout à l'heure, au restaurant. Montez, je vous prie, chère madame Trubblett, et il poussait presque sa future belle-mère dans l'auto. Là, maintenant, à votre tour ma chère Ketty. Au Carlton ! commanda-t-il au chauffeur, quand tous trois furent installés dans l'auto.

— Que vous est-il donc arrivé ?

— Des tas de choses. Ah ! j'en aurai long à vous raconter. Je préfère ne pas commencer, je ne m'arrêterais plus. Figurez-vous qu'à peine débarqué je suis mêlé à l'affaire la plus compliquée que la police américaine ait jamais eu à résoudre.

— Ah bah !

— J'ai déjà donné à mes illustres collègues d'ici quelques conseils qui ont été très appréciés.

— C'est bien ça.

— Autre nouvelle, je viens de rencontrer mon voleur, Borchère.

— Le comte ?

— Lui-même.

(A suivre.)

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation strictement réservés.